

Amendement de la Constitution :

- «Des garanties à même de renforcer la scène médiatique en Algérie», affirme Belhimer
- L'ANIE octroie 17 accréditations provisoires à des médias étrangers

Lire page 3

Lire page 16



Coronavirus

**273 nouveaux cas, 170 guérisons et 9 décès en Algérie durant les dernières 24 heures**

Lire page 16



Education nationale

**Le calendrier des compositions fixé en deux phases**

Lire page 16

Dans un message adressé à la corporation à l'occasion de sa Journée nationale

# Tebboune salue l'engagement de la presse pour l'édification d'une Algérie nouvelle

Lire page 3



- En marge de sa visite au siège du Commandement des Forces terrestres

**Chengriha : «Le peuple algérien fera entendre sa voix souveraine le 1<sup>er</sup> novembre prochain»**

*Le général de corps d'armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a fait part, jeudi, de la conviction de l'ANP que le peuple algérien participera en masse le 1<sup>er</sup> novembre prochain au référendum sur l'amendement de la Constitution et fera entendre sa voix souveraine.*

Lire page 4

- Dialogue 5+5

**Boukadoum prend part à la 16<sup>e</sup> Réunion des ministres des AE**

*Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part, jeudi, à la 16<sup>e</sup> Réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5).*

Lire page 4



# 21 Echos du jour

Sonatrach

## L'incendie déclenché au niveau du four du 2<sup>e</sup> train du champ El Merk «rapidement maîtrisé»

L'incendie déclenché, mercredi soir, au niveau du four du 2<sup>e</sup> train du centre de traitement du champ El Merk, géré par le Groupement Berkine, a été «rapidement maîtrisé», sans causer de dégâts humains, ni environnementaux, a indiqué jeudi Sonatrach dans un communiqué. «Un incendie s'est déclenché le 21 octobre à 20h20 au four du 2<sup>e</sup> train du centre de traitement du champ El Merk» relevant du Groupement Berkine, a précisé la Compagnie nationale des hydrocarbures. Selon la même source, cet incendie a été pris en charge «rapidement» par les équipes d'intervention du site qui ont sécurisé la zone indiquée avant de procéder à l'extinction de l'incendie du four avec les moyens

d'intervention du site. «Dans le cadre du protocole d'assistance mutuelle, des équipes d'intervention conjointes de HBNS et d'Ourhoud ont été dépêchées pour renforcer celles d'El Merk, ce qui a permis de maîtriser la situation et d'éteindre le feu, tout en procédant au refroidissement du four et des installations adjacentes afin d'éviter tout risque de reprise du feu», explique le Groupe Sonatrach. Le Groupe a, dans ce cadre, assuré «la mobilisation et la réactivité des équipes opérationnelles et d'intervention anti-incendie qui ont permis de maîtriser cet incident qui n'a pas causé de dégâts humain, ni porté atteinte à l'environnement du site».



### Affaire Labidi-Djoudi 3 mois de prison avec sursis et 50 000 DA d'amende

Le Tribunal d'El Harrach a condamné jeudi le porte-parole du Parti des Travailleurs (PT), Djelloul Djoudi, à une peine de 3 mois de prison avec sursis, assortie d'une amende de 50 000 DA, dans l'affaire de diffamation l'opposant à l'ancienne ministre de la Culture, Nadia Labidi. Dans une interview, parue le 8 mai 2019 dans le quotidien *Liberté*, le mis en cause avait accusé la plaignante de «conflits d'intérêts» dans sa gestion du ministère de la Culture, reprenant à son compte l'accusation publique de la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, à l'encontre de M<sup>me</sup> Labidi. Une plainte pour «diffamation» a, par la suite, été déposée par cette dernière à l'encontre de M. Djoudi, le 8 octobre 2019. Une autre action en justice, pour le même objet, a également été intentée, le 7 mai 2015, à l'encontre de M<sup>me</sup> Hanoune par l'ancienne ministre qui a réactivé, le 5 mai 2019, la même plainte. Celle-ci est en cours d'instruction.

## Explosion de gaz à El Bayadh 1 à 3 ans de prison ferme à l'encontre de 12 accusés

Le juge du tribunal correctionnel d'El Bayadh a prononcé, jeudi matin, des peines allant d'un à trois ans de prison ferme à l'encontre de 12 accusés dans l'affaire de l'explosion de gaz à El Bayadh, survenue la semaine dernière, faisant six morts et 17 blessés. Le juge de la séance a prononcé une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 DA, à l'encontre de 8 accusés placés en détention à l'établissement pénitentiaire d'El Bayadh. Il s'agit de l'entrepreneur chargé du projet d'éradication des points noirs du réseau d'assainissement de la commune d'El Bayadh, accusé d'homicide et de blessures involontaires, négligence et non-respect des règlements, et la cause d'incendie détruisant des biens d'autrui, faux dans des documents établis par l'administration publique et usage de faux, ainsi que la réalisation de travaux sur la voie publique sans autorisation, en plus de la non déclaration des travailleurs aux services de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS). La même peine a été prononcée contre le conducteur des travaux et le conducteur d'engin, qui a provoqué l'accident, en plus de deux fonctionnaires de la direction

des ressources en eau, relevant de la subdivision d'El Bayadh, un ingénieur du bureau d'études chargé de l'exécution des travaux et d'un cadre de la société Sonelgaz, de même qu'un élu de l'APC d'El Bayadh accusé de menaces et d'intimidations pour entraver les investigations et d'avoir fourni des documents administratifs à une personne qui n'en a pas droit, entre autres. Des peines allant de 1 à 2 ans de prison ferme assorties d'une amende de 100 000 DA ont été prononcées également à l'encontre des quatre autres accusés placés sous contrôle judiciaire, en l'occurrence un élu de l'APC d'El Bayadh, un autre fonctionnaire de Sonelgaz et deux employés de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) et d'Algérie Télécom. Les faits de ce procès, qui a débuté mercredi matin, se sont poursuivis jusqu'à l'aube de jeudi avec l'audition des accusés et les plaidoiries des avocats où le procureur de la République a requis les peines maximales en demandant ainsi de suspendre l'entrepreneur à participer aux marchés publics pour une durée de 5 ans et la mise en détention de l'élu communal et l'ingénieur de la société Sonelgaz placés sous contrôle judiciaire.

### Chlef Un réseau national de contrebande de véhicules neutralisé

Un réseau national de contrebande de véhicules a été démantelé par la section de lutte contre le trafic et le vol de véhicules de la brigade judiciaire de la Sûreté de wilaya de Chlef. «Un réseau national de trafic de véhicules et de falsification de leurs documents de base a été neutralisé par la section de lutte contre le trafic et le vol de véhicules des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya», a indiqué le chargé de communication, le commissaire de police Cherif Angoud. L'enquête a été enclenchée suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles un groupe d'individus introduisait illégalement des véhicules de différentes marques sur le territoire national, et procédait à la falsification de leurs documents, pour les vendre à travers le pays. Les investigations ont permis, a-t-il ajouté, l'arrestation de deux individus originaires des wilayas d'Oran et de Mostaganem, la récupération de sept véhicules de différentes marques et la saisie de leurs documents falsifiés. Les deux suspects ont été présentés devant le tribunal de Chlef pour les chefs d'inculpation de «contrebande internationale de véhicules, faux et usage de faux dans des documents administratifs et abus de fonction».

### Tizi-Ouzou Un individu recherché pour tentative d'assassinat arrêté

Un individu recherché, présumé impliqué dans plusieurs affaires criminelles, a été interpellé par la Gendarmerie nationale à Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès du chargé de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité, le commandant Ouchène Nourredine. L'individu, âgé d'une quarantaine d'années et recherché depuis 2018, a été arrêté dans la localité d'Aït Aïssa Mimoune, d'où il est originaire. Il est présumé impliqué dans plusieurs affaires criminelles dont une tentative d'assassinat. Il a été interpellé suite à l'exploitation de renseignements parvenus à la gendarmerie de Tizi-Ouzou, faisant état de ses mouvements dans la région d'Aït Aïssa Mimoune. Les éléments de ce même corps de sécurité ont saisi, en sa possession, un fusil à pompe de marque Cobalt, calibre 12 mm, de 16 cartouches de même calibre et un plant de cannabis, a indiqué le commandant Ouchène. Une procédure judiciaire a été instruite à son encontre en vue de sa présentation devant les instances judiciaires.

### Oran Saisie de plus de 130 000 unités de produits pyrotechniques

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont saisi récemment lors d'opérations distinctes plus de 130 000 unités de produits pyrotechniques de différents types, a-t-on constaté au cours de la présentation de cette affaire au niveau du siège de ce corps de sécurité. Plusieurs opérations ont été effectuées récemment par les éléments des sûretés urbaines, la brigade d'assainissement du service de wilaya de sécurité publique, ainsi que les services de la police judiciaire dans le cadre des efforts déployés par la police pour lutter contre le phénomène de commercialisation de ce type de marchandises prohibées qui connaît un grand engouement de la part des jeunes à l'occasion des fêtes, notamment religieuses, comme la célébration du Mawlid Ennabaoui, selon les explications fournies par les cadres de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté d'Oran. Ces opérations, qui se sont soldées par la saisie de plus de 130 000 unités de produits pyrotechniques, entrent dans le cadre d'un plan de prévention mis en place pour lutter contre la commercialisation des produits pyrotechniques vendus de manière illégale, vue qu'ils constituent un danger pour

la santé des citoyens et de la tranquillité publique. Dans ce cadre, plus de 39 500 unités de produits pyrotechniques ont été saisies, lors d'une première opération. Celle-ci a eu lieu au quartier de Yaghmoracen, à l'ouest d'Oran, durant laquelle les policiers ont découvert cette quantité dissimulée dans la cave d'un immeuble et des procédures judiciaires ont été lancées contre deux personnes pour stockage et commercialisation illégales de produits étrangers illicites (produits pyrotechniques), ainsi que l'exercice de l'activité de commercialisation sans autorisation. Les autres opérations se sont déroulées au niveau de plusieurs quartiers d'Oran, notamment à El-Hamri, Hai El-Makkari, la commune de Boutlelis, entre autres, plus précisément au niveau des marchés et de plusieurs locaux commerciaux et se sont soldées par la saisie de 92 774 unités de produits pyrotechniques. Plus de 39 400 unités de produits pyrotechniques ont été saisies la semaine passée dans plusieurs quartiers d'Oran, ont indiqué les mêmes services, ajoutant que les personnes impliquées dans ce commerce illicite feront l'objet de poursuites judiciaires.

|                                                  |                                                                        |                                                                                  |                                                                         |                                                                                   |                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Edité par la Sarl<br/>ECHO Médias Algérie</p> | <p><b>Directeur Général Fondateur</b><br/>Tewfiq Meraou</p>            | <p><b>Directeur de la Publication</b><br/>Ahsene Saaid</p>                       | <p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p>             | <p><b>Anep</b><br/>Tél : 021 73 76 78<br/>021 73 71 28<br/>Fax : 021 73 95 59</p> | <p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p> |
|                                                  | <p><b>Directrice de la Rédaction</b><br/>D<sup>r</sup> Lila Meraou</p> | <p><b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> | <p><b>Tél-Fax</b> : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p>                     | <p><b>Diffusion</b><br/>Ouest-Centre-Est<br/>Zigzag Express</p>                   |                                                                                                                                                                                        |
|                                                  | <p><b>Quotidien National d'Information</b></p>                         | <p><b>Rédacteur en Chef</b><br/>Mouloud Hamdi</p>                                | <p><b>Direction de la publicité</b> : <b>Tél-Fax</b> : 023 54 23 04</p> | <p><b>Impression</b><br/>SIA</p>                                                  |                                                                                                                                                                                        |
|                                                  | <p><b>Quotidien National d'Information</b></p>                         | <p><b>Directeur Technique</b><br/>Walid Boumaaraf</p>                            | <p><b>Compte N°</b> : 005001114002013631013</p>                         |                                                                                   |                                                                                                                                                                                        |
| <p>www.lechodalgerie-dz.com</p>                  | <p>E-mail : echodalgerie@gmail.com</p>                                 | <p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information</p>                         | <p>@echodalgerie_dz</p>                                                 |                                                                                   |                                                                                                                                                                                        |



# Dans un message adressé à la corporation à l'occasion de sa Journée nationale Tebboune salue l'engagement de la presse pour l'édification d'une Algérie nouvelle

*Dans un message qu'il a transmis à l'occasion de la journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre de chaque année, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le projet de révision de la Constitution «garantit le droit à la création de sites et de journaux électroniques, en consécration de la liberté de la presse avec tout ce qu'elle comporte comme liberté d'expression, de créativité et de droit d'accès aux sources d'information et de protection de l'indépendance du journaliste et du secret professionnel».*

«**P**armi les principales garanties contenues dans ce projet, il y a lieu de citer la non soumission du délit de presse aux sanctions privatives de liberté et la non suspension d'une activité journalistique, quels que soient les moyens de sa diffusion ou publication sans décision de justice», a-t-il précisé, soulignant que ses nombreuses entrevues avec les journalistes de la presse nationale publique et privée et même étrangers ont été l'occasion de «réaffirmer la position claire de l'Etat en vue d'assurer l'appui et les garanties professionnelles nécessaires pour promouvoir davantage la performance de toute la presse algérienne, sans exclusive». «Un tel appui est à même de consolider les droits garantis aux journalistes lors de l'accomplissement de leur mission d'information sous la bannière de la loi, dans le strict respect des valeurs morales et de l'éthique professionnelle ainsi que des droits et libertés, loin des discours de division, de discrimination ou de haine», a encore indiqué le président de la République, ajoutant que «des mercenaires et des traîtres transforment les sites électroniques en terreau fertile pour la diffusion de tels discours et de toutes les campagnes acharnées visant à semer la discorde et à saper le moral des citoyens». Il a également mis en avant l'importance du numérique et les connaissances pour construire et promouvoir une économie nationale forte et compétitive, assurant qu'il s'agit là d'un «choix stratégique sur lequel nous misons pour développer de nouveaux services, investir dans des richesses complémentaires au pétrole qui soient exportables et créer une valeur ajoutée, notamment par le biais des micro-entreprises et des start-up, qui font partie des fondements de la nouvelle économie». Dans ce contexte, le président de la République a fait part de la détermination de l'Etat à surmonter «les entraves bureaucratiques débilantes» que rencontrent les jeunes porteurs de projets, et ce «en s'orientant vers le e-gouvernement où les avantages numériques seront exploités au maximum, en termes de gain de temps et d'argent, d'économie d'effort, de maîtrise de données et de documents, et de contrôle des transferts de fonds pour éviter les attitudes suspectes ou illégales qui ont émaillé, par le passé, la relation de l'administration avec les pseudos hommes d'affaires et

investisseurs». «Notre économie nationale et le Trésor public ont été grandement impactés par ces agissements dangereux», a-t-il ajouté, appelant à «placer la sécurité informatique au titre des priorités de l'édification de l'Algérie nouvelle, à travers l'élaboration de cadres juridiques et de mécanismes nécessaires pour se mettre au diapason du développement technologique avec ce qu'il implique comme applications électroniques et modèles numériques de haute définition». «Pour développer ce volet, il est nécessaire de préparer une ressource humaine qualifiée et de développer des infrastructures numériques, deux facteurs clés pour bénéficier à la fois des avantages du numérique et faire face aux risques cybernétiques sur la sécurité du pays et le système des droits et libertés individuelles et collectives», a fait savoir le Président de la République, affirmant que «toutes les entreprises sont appelées à se restructurer et à intégrer, dans les plus brefs délais, le monde des services électroniques qui constitue désormais une réalité indéniable et un dénominateur commun caractérisant à des degrés différents la vie des peuples et les actions des gouvernements de par le monde». «Cette réalité basée sur la transition numérique effrénée offre au Gouvernement et au secteur privé d'énormes potentialités pour se propager au sein des différentes franges de la société et catégories des citoyens et va même au-delà de toutes les frontières», a-t-il poursuivi. Et d'ajouter «Nous notons avec satisfaction l'adoption de cette opération par certains secteurs à travers la mise en place de plateformes numériques spécifiques, il n'en demeure pas moins que nous misons sur la société civile en vue d'accompagner ces efforts par la sensibilisation et l'incitation au numérique et aux solutions technologiques en tant que choix incontournable pour l'édification de l'Algérie nouvelle, dont l'acte de naissance a été établi par le Hirak populaire béni». «A cet effet, tout citoyen qui se trouve au cœur de la transition numérique, est appelé à s'intégrer à cette opération à travers l'acquisition d'un nouveau mode de pensée et l'adoption d'un nouveau mode de vie adapté aux solutions électroniques innovantes mises en place par les institutions nationales, à l'instar du e-paiement et des différentes transactions administratives et économiques», a poursui-



Ph : D.R. ©

vi le Président de la République. Le chef de l'Etat a tenu, par la même occasion, à «saluer, hautement, le professionnalisme des journalistes quant à l'accompagnement du processus de préparation du référendum sur la révision constitutionnelle, notamment à travers le recours aux médias électroniques et aux réseaux sociaux pour couvrir les différentes étapes de cet événement national important et décisif dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle». Après avoir rendu hommage à la famille de la presse pour son professionnalisme dans la couverture de cette échéance, le président de la République a réaffirmé l'engagement de l'Etat à «garantir la liberté de la presse et d'expression dans le cadre des lois en vigueur et des garde-fous éthiques auxquels doit se conformer, instinctivement, le journaliste dans l'accomplissement de sa mission médiatique noble». «Nous avons perçu, avec grande satisfaction, la qualité et la crédibilité du service offert par les médias algériens, à travers l'utilisation des sites électroniques et des réseaux sociaux pour la diffusion de l'information en temps réel, la

célérité dans la diffusion et le partage ainsi qu'une interaction immédiate avec le thème du référendum», a ajouté le Président de la République. Il a, dans ce contexte, affirmé que «nos médias sont en mesure de s'ériger en donneurs de leçons en matière de professionnalisme pour le compte de médias de certains pays qui prétendent le leadership en termes de liberté de la presse, mais qui, en réalité, n'en font qu'un slogan vain qui n'a de fin que des règlements de comptes conspirés par des lobbies hostiles à l'Algérie, qui demeurera toujours invincible». Pour le Président Tebboune, «ces pratiques viles entachent d'opprobre les chaînes de télévision qui font fi de l'éthique professionnelle et des droits de l'homme, droits de la femme et de l'enfant compris, pour cracher leur venin sur notre pays, sous forme de fake-news notamment à l'occasion de grands rendez-vous de l'histoire de l'Algérie nouvelle, à l'image de l'échéance du référendum sur le projet de révision constitutionnelle».

T. Benslimane

## Amendement de la Constitution «Des garanties à même de renforcer la scène médiatique en Algérie», affirme Belhimer



Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, jeudi à Alger, que le projet d'amendement de la Constitution soumis à référendum populaire le 1er novembre prochain prévoyait «des garanties à même de renforcer la scène médiatique en

Algérie». Le projet d'amendement de la loi fondamentale du pays prévoit «des garanties qui renforceront la scène médiatique», a précisé M. Belhimer dans une intervention lors de la cérémonie de distinction des lauréats du Prix du président de la République du Journaliste professionnel, organisée au Centre international des conférences (CIC), en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche et nombre de membres du gouvernement et de hauts responsables. Ce projet «confèrera au système des droits et libertés une nouvelle dimension dans le cadre de notre identité et constantes nationales», et ce, a-t-il souligné, «en offrant des garanties susceptibles de renforcer la performance des journalistes». Le ministre de la Communication voit en ce projet d'amendement constitutionnel «l'intérêt qu'accorde l'Etat à la presse», traduit par l'article 54 qui «consacre le principe de liberté de la presse en détaillant les composantes de cette liberté, stipule le droit à la création de chaînes télévisées, de sites et journaux électroniques, interdit le discours de discrimination et de haine». Un article en vertu duquel «aucune activité de journaliste ne saura être arrêtée sans décision judiciaire». A cette occasion, le ministre a souligné l'importance accordée par le président de la République à la corporation de la presse,

mettant en avant les grands axes contenus dans son message adressé aux journalistes à l'occasion de leur journée nationale, à savoir, entre autres, «les apports des journalistes à travers toutes les étapes qu'a traversé le pays, l'incitation au numérique et aux solutions technologiques, l'élaboration d'un cadre juridique pour se mettre au diapason du développement technologique, faire preuve de patriotisme pour faire face à la cybercriminalité et l'impératif de moraliser la profession et le soutien des différentes compétences». A souligner qu'au début de la cérémonie, plusieurs journalistes qui avaient laissé une empreinte dans la scène médiatique algérienne ont été distingués, à leur tête le défunt moudjahid et ex ministre Lamine Bechichi qui s'est éteint le 20 juillet dernier. Les anciens directeurs des quotidiens *La Tribune* et *L'Horizon*, respectivement Kheireddine Ameyar et Lyes Hamdani ont été distingués ainsi que le défunt journaliste Madjid Hadji. Il s'agit également de l'ancien militant de la lutte de libération nationale et l'ex directeur de publication du quotidien *El Moudjahid*, Morsli Aziz, de l'ex directeur de la télévision algérienne Abdou Benziane, du journaliste et auteur Abdelaziz Boubakir, ainsi que de l'ex DG de l'APS, début des années 90, Talmat Ammar Ali.

N. I.



# En marge de sa visite au siège du Commandement des Forces terrestres Chengriha : «Le peuple algérien fera entendre sa voix souveraine le 1<sup>er</sup> novembre prochain»

*Le général de corps d'armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a fait part, jeudi, de la conviction de l'ANP que le peuple algérien participera en masse le 1<sup>er</sup> novembre prochain au référendum sur l'amendement de la Constitution et fera entendre sa voix souveraine.*

«**N**ous sommes entièrement convaincus que ce peuple fier sortira en masse le 1<sup>er</sup> novembre prochain, pour participer au référendum sur le projet de révision de la Constitution et faire entendre sa voix souveraine concernant les amendements proposés, avortant ainsi les desseins de tous ceux qui guettent la sécurité et la stabilité de notre chère Algérie», a déclaré le général de corps d'armée dans une allocution prononcée lors d'une réunion d'orientation tenue à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces terrestres. Evoquant la commémoration de l'anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre, le chef d'état-major de l'ANP a souligné que «se rappeler des sacrifices et des exploits de ceux qui ont offert à l'Algérie la fierté de l'indépendance et ont illuminé sa voie avec l'aube de la souveraineté nationale est un devoir national qui s'impose à toutes les franges de la société algérienne à travers tout le pays». «Un devoir qui insuffle en nous la fierté, voire l'honneur d'appartenir à ce peuple, lequel est connu pour ces positions constantes, sages et pertinentes, qu'il adopte en temps opportun et les affiche clairement, en particulier dans les moments d'adversité. Des positions qui soutiennent la patrie, dans un élan sincère qui émerge avec spontanéité et s'exprime avec dévouement, franchise et bra-

voure.» Le général de corps d'armée Saïd Chengriha a noté ensuite qu'il était «clair que la mémoire collective de notre société a prouvé, à travers les pages de l'histoire nationale riches de ses repères radieux, que le peuple algérien a de tout temps fait cap vers ce qui est judicieux et correct». A l'entame de sa visite et après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'armée Saïd Chengriha a observé, à l'entrée du siège du Commandement, en compagnie du général-major Amar Athmania, commandant des Forces terrestres, un moment de recueillement à la mémoire du chahid Didouche Mourad, dont le siège du Commandement des Forces terrestres porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada. Par la suite, le chef d'état-major de l'ANP a présidé une réunion de travail en présence des chefs des divisions et des cadres des Forces terrestres, au cours de laquelle il a suivi un exposé global présenté par le commandant des Forces terrestres sur l'état d'exécution du plan de développement des Forces terrestres ainsi que sur les «dispositions et mesures visant à faire réussir le programme de préparation des Forces au titre de l'année 2020-2021». En cette occasion, le général de corps d'armée a donné un ensemble d'instructions et d'orientations rappelant la «nécessité de veiller à poursuivre la préparation au combat des unités et



des personnels et promouvoir la performance opérationnelle du corps de bataille terrestre au niveau escompté, pour s'adapter ainsi aux défis de protection de nos frontières nationales et assurer, par la même, la sécurité et la stabilité à travers tout le territoire national». La visite du général de corps d'armée Saïd Chengriha au

siège du Commandement des Forces terrestres s'inscrit dans la dynamique des visites d'inspection aux différentes Forces et Régions militaires, et parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021.

T. M. /Ag.

## Amendement de la Constitution «Une étape importante dans l'histoire de l'Algérie», selon Mohamed Daoui

Le président du parti El-Karama par intérim, Mohamed Daoui, a estimé, hier à Relizane, que le projet d'amendement de la Constitution proposé au référendum, le 1<sup>er</sup> novembre prochain est «une étape importante dans l'histoire de l'Algérie et constitue une rupture avec les pratiques du passé». Lors d'un meeting populaire organisé dans le cadre de la campagne référendaire à la maison de jeunes Beldjillali Hamani, M. Daoui a souligné que «ce rendez-vous constitue une nouvelle étape et une

Algérie nouvelle, faisant du peuple le décideur de la Constitution de son pays, et la consécration de la volonté populaire au changement».

Il a ajouté que «la véritable bataille de l'Algérie, aujourd'hui, est une bataille de lois qui seront issues de la Constitution proposée au référendum, le 1<sup>er</sup> novembre prochain, sachant que la Constitution donne les grandes lignes que le citoyen doit lire avec attention, au lieu de la critiquer et énoncer des jugements préconçus».

Concernant le choix du 1<sup>er</sup> novembre comme rendez-vous du référendum pour le projet de révision de la Constitution, M. Daoui a mis en avant les dimensions historiques du mois de novembre et sa particularité qui «est liée aux victoires des Algériens réalisées durant ce mois glorieux dont l'histoire est témoin de ses événements». Il a, à l'occasion, exhorté les citoyens à participer en force à ce référendum et à l'édification de l'Algérie nouvelle que tous les Algériens attendent.

**Gouvernement  
La presse nationale  
a toujours  
été un levier  
important pour  
concrétiser  
la démocratie**

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, jeudi à Alger, que la presse nationale constituait «un levier important pour la consécration de la démocratie», indiquant que l'éclairage de l'opinion publique par l'information fiable «renforce le processus de changement» enclenché en Algérie. Dans une publication postée sur ses comptes sur les réseaux sociaux, le Premier ministre a présenté, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, ses meilleurs vœux à l'ensemble des journalistes et assimilés du secteur de l'information, précisant que «la presse nationale a toujours été un levier important pour la consécration de la démocratie». «L'éclairage de l'opinion publique par une information fiable, et l'ouverture d'un débat critique, équilibré et responsable renforceront davantage le processus de changement que connaît l'Algérie», a-t-il assuré, souhaitant aux hommes de la presse plein succès dans leur mission.

## Dialogue 5+5 Boukadoum prend part à la 16<sup>e</sup> réunion des ministres des AE

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part, jeudi, à la 16<sup>e</sup> réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5). Tenue par visioconférence, la réunion organisée autour du thème «Ensemble pour la sécurité collective et le partenariat dans le bassin occidental de la Méditerranée» coïncide cette année avec la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire du Dialogue 5+5. L'occasion pour le chef de la diplomatie algérienne de mettre en exergue la vision de l'Algérie concernant les différentes questions d'intérêt commun inscrites à l'ordre du jour, en particulier, la crise en Libye, la situation au Sahel et la lutte antiterroriste. S'agissant de la question libyenne, Boukadoum a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie à une solution politique à la crise libyenne et sa disponibilité permanente à œuvrer pour le retour à la stabilité de ce pays frère». Abordant la situation prévalant au Mali, il a souligné que l'avenir de ce pays restait «fondamentalement tri-

butaire de la capacité de ses acteurs politiques à inscrire leur action, par-delà la reconstruction des structures de l'Etat, dans un objectif de réconciliation nationale», dira-t-il, avant de réitérer l'engagement de l'Algérie à accompagner le Mali dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Sabri Boukadoum a, en outre, axé sur l'importance «d'une collaboration plus accrue entre les parties, concernant les nombreux défis auxquels fait face la région de la Méditerranée occidentale, à l'instar de la migration, la jeunesse et l'emploi, l'environnement et le développement durable». Enfin, le document du MAE relève que le ministre a, par ailleurs, rappelé l'attachement de l'Algérie au processus du Dialogue 5+5 et sa disponibilité à œuvrer au maintien de la dynamique de ce forum et à faire avancer le dialogue et la coopération régionale.

Ali Azemni / Ag.

## Don de sang Une baisse de 9% durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020

Les dons de sang collectés durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020 ont enregistré une régression de 9% par rapport à la même période de 2019, a déploré, jeudi dans un communiqué, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, soulignant l'impact de la crise sanitaire du coronavirus sur cette activité. Ainsi, durant les 6 premiers mois de l'année en cours, 291 754 dons de sang ont été collectés contre 321 343 dons durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de 9%, relève le ministère de la Santé, à la veille de la célébration, le 25 octobre de chaque année, de la 15<sup>e</sup> édition de la Journée nationale des donneurs de sang. Parmi les

dons collectés cette année, 63% proviennent de donateurs bénévoles, dont 23% sont réguliers et 40% autres occasionnels, tandis que 37% sont issus des familles de malades, précise la même source, faisant savoir que lors de la 14<sup>e</sup> édition de cette Journée, 9236 poches de sang avaient été collectées. Le slogan retenu pour cette année est : «Le don du sang est une mobilisation nécessaire pour sauver des vies», l'objectif étant, d'une part, de rendre un «vibrant hommage» à tous les donateurs bénévoles et, d'autre part, de «sensibiliser les Algériens à l'importance du don de sang, note le communiqué. A ce titre, l'Agence nationale du sang (ANS) organise, en par-

tenariat avec les directions de la santé et de la population (DSP) et à travers les structures de transfusion sanguine, des portes ouvertes de sensibilisation et des collectes de sang, associant également la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS) ainsi que le mouvement associatif. «Aujourd'hui, face à la crise sanitaire que traverse notre pays, provoquée par le SARS COV-2, les campagnes de collectes de sang sont effectuées principalement en partenariat avec la société civile, à travers les associations, afin de pallier la baisse du nombre des donateurs de sang au niveau des structures fixes de transfusion sanguine», souligne le ministère de la Santé.



## Commerce

# Une cartographie nationale de laboratoires de contrôle «adoptée avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021»

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé, hier à Biskra qu'«une cartographie nationale des laboratoires de contrôle de qualité, composée de 53 laboratoires, sera adoptée avant la fin du premier semestre 2021».

Cette cartographie de laboratoire permettra d'assurer le contrôle de qualité et de conformité des produits locaux et ceux importés destinés à la commercialisation», a précisé le ministre, au cours de l'inspection d'un laboratoire de contrôle de qualité, dans le cadre de sa visite de travail dans cette wilaya. Il a, dans ce sens, détaillé que «cette cartographie englobera 45 laboratoires fixes de contrôle de qualité et 8 autres laboratoires itinérants». Le ministre a aussi souligné que sept demandes d'accréditation de laboratoires de certification ISO, parvenues de plusieurs wilayas dont Biskra, ont été déposées auprès des instances habilitées à livrer l'autorisation de création des ces organismes de contrôle. M. Rezig a ajouté qu'«en coordination avec les laboratoires d'autres secteurs et ceux accrédités de statut privé, un réseau de contrôle de produits émergera et œuvrera à protéger la santé du consommateur», qualifiant celle-ci (la santé du consommateur ndlr) de «ligne rouge». M. Rezig a également souligné la nécessité d'intensifier les opérations de sensibilisation des commerçants et opérateurs écono-

miques pour «réduire le taux de non-conformité des produits à Biskra», appelant à «une coordination avec les services de l'agriculture, l'industrie et de la santé pour y parvenir». Ces directives ont été données suite un exposé, présenté au laboratoire de contrôle de qualité, dans lequel il a été souligné que le taux de non-conformité des produits dans la wilaya s'élevait à 16%. S'agissant de la pénurie de lait subventionné, le ministre a révélé l'existence d'un «comité mixte entre les ministères de l'Agriculture, du Développement rural et du Commerce, qui travaille à revoir à la hausse les quotas attribués aux laiteries en cette matière première». Le ministre du Commerce avait entamé sa visite dans la wilaya de Biskra en se rendant au laboratoire de contrôle de qualité et de répression des fraudes, où il a inspecté les services d'analyse microbiologique et physiochimique avant de visiter le siège de la direction locale du commerce. Le ministre devra poursuivre sa visite en inspectant la cimenterie Cilas ainsi qu'une ferme pilote de produits agricoles.

Yamina N'chraga



## Exportation de dattes Plusieurs ministères se mobilisent pour augmenter les exportations des dattes à 500 millions de dollars

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a déclaré, hier à Biskra, que «la mobilisation de plusieurs départements ministériels est en mesure d'augmenter les exportations des dattes algériennes à 500 millions de dollars». «La mobilisation des compétences des ministères du Commerce, de l'Agriculture et du Développement rural, des Finances, de l'Industrie ainsi que les agriculteurs et les exportateurs dans le cadre d'une équipe est en mesure d'augmenter les exportations de dattes algériennes à 500 millions de dollars (USD)», a précisé le ministre au cours de son inspection du

laboratoire de contrôle de la qualité, au chef-lieu de wilaya. M. Rezig a, dans ce sens, rappelé qu'actuellement «l'exportation des dattes ne dépasse pas 40 millions de dollars (USD)», précisant que «cette valeur ne reflète pas le volume de production de dattes en Algérie». Pour rappel, la direction de services agricoles de la wilaya de Biskra prévoit, au titre de l'actuelle saison agricole, une production de 4,8 millions de quintaux de dattes dont 3,5 millions de quintaux de Deglet Nour de qualité supérieure.

Y. N.

## Référendum Nasri : «L'Etat algérien ne renoncera pas à son caractère social»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a affirmé, hier à Alger, que l'Etat algérien «ne renoncera pas» à son «caractère social» et que le dernier mot «reviendra toujours au peuple». «Le caractère social de l'Etat algérien, prévu par la déclaration du 1<sup>er</sup> novembre et consacré par le projet de révision de la Constitution est intangible. Le dernier mot revient au peuple dont les intérêts seront toujours défendus par l'Etat», a souligné M. Nasri lors d'une journée de sensibilisation dans le cadre de la campagne référendaire organisée par l'Union nationale de citoyenneté et des droits de l'homme à Chéraga (Alger-Ouest).

Le projet de révision de la Constitution «a assis les fondements de l'Etat algérien avec la préservation de son caractère social, la suppression de toutes les disparités, la promotion de la justice sociale, la garantie de la transparence dans la gestion des affaires publiques et

l'éradication des disparités régionales en matière de développement, outre l'encouragement à la construction d'une économie diversifiée». Il a indiqué, à ce propos, que le parachèvement des différentes formules de logements en faveur de l'ensemble des franges sociales était garanti par la Constitution qui stipule en son article 63<sup>e</sup> que «l'Etat veille à assurer au citoyen l'accès au logement, notamment pour les catégories défavorisées». «La nouvelle Constitution constitue une véritable concrétisation des revendications du Hirak populaire ayant fait sortir l'Algérie du tunnel», a-t-il déclaré, ajoutant que «le projet d'amendement constitutionnel ouvrira la voie à l'édification d'une Algérie forte de ses institutions et consacra les droits et libertés tout en assurant l'égalité entre citoyens en matière de droits et devoirs afin d'aplanir les entraves empêchant la participation du citoyen à la vie politique, économique, sociale et culturelle».

Le ministre a appelé, dans ce sens, à voter «Oui» au sur le projet d'amendement de la constitution, estimant que la prochaine échéance jettera des ponts de l'édification de l'Algérie nouvelle». De son côté, le président de l'Union nationale de citoyenneté et des droits de l'homme, Ali Benrached, a qualifié le projet d'amendement de «référence importante» dans la gestion des affaires du citoyen et de l'Etat, précisant que les libertés et les droits de l'Homme ont bénéficié d'une «importance majeure» à travers notamment l'engagement des pouvoirs publics au respect des dispositions constitutionnelles relatives aux droits fondamentaux et aux libertés publiques. Il a également estimé que les nouveaux articles prévus par le projet d'amendement constitutionnel constituaient un «bond qualitatif» en matière des droits de l'homme et de droit à la citoyenneté.

A. S.

## Algérie-Mauritanie Création d'un groupe parlementaire d'amitié algéro-mauritanienne

Un groupe parlementaire d'amitié algéro-mauritanienne a été créé, jeudi à Nouakchott, en vue d'échanger les expériences entre les Parlements des deux pays et œuvrer au renforcement et à la consolidation des relations bilatérales. A cette occasion, le premier vice-président de l'Assemblée nationale mauritanienne a souligné que les relations entre les deux pays «ont été imposées par les réalités de la géographie et de l'histoire», appelant à œuvrer pour leur «renforcement» et leur «élargissement». Il a également plaidé pour le lancement de «projets communs», ainsi que «l'échange d'expériences et d'expertise» pour renforcer la coopération entre les deux pays «notamment en matière de sécurité». De son côté, le président du groupe parlementaire, Djamel Aidali, a rappelé que les relations entre les deux pays «sont le fruit des liens de l'histoire, de la culture et du voisinage», soulignant l'importance de «renforcer les relations entre les deux pays frères». Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie à Nouakchott, Nouredine Khendoudi, a estimé que les relations bilaté-

rales entre les deux pays sont «excellentes» et leur évolution sont «prometteuses» dans l'intérêt des deux peuples «frères et voisins». Il a relevé que les relations algéro-mauritaniennes qui ont connu un «bond qualitatif» dans plusieurs secteurs, notamment le commerce avec l'installation de sociétés algériennes en Mauritanie, et la formation, sont sur la «bonne voie». «Une fois l'ouverture des frontières accomplie, il faut la compléter par la signature de l'accord portant création du comité bilatérale frontalier et construire la route Tindouf-Zouerate», a-t-il ajouté. L'ambassadeur a salué, par la même occasion, la politique du président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à travers le programme de relance économique et de lutte contre la pauvreté, estimant qu'il s'agit là d'une louable démarche identique à celle du Président Abdelmadjid Tebboune visant à lutter contre l'exclusion et la pauvreté dans les zones d'ombre en Algérie». Les intervenants ont mis en exergue le rôle de la diplomatie parlementaire comme «facteur de rapprochement entre les deux pays».

## Programme AADL 2 Le dossier du foncier 2 dans la capitale clos le mois prochain

Le dossier du foncier du programme AADL 2 dans la capitale sera clos en novembre, a annoncé hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri. Lors d'une journée de sensibilisation au référendum sur le projet d'amendement constitutionnel à Chéraga (Alger), M. Nasri a précisé que le problème du foncier du programme AADL 2 dans la capitale avait été réglé ces derniers jours, soulignant que le dossier sera clos le mois prochain. «Ce n'était pas chose aisée» mais le problème a pu être réglé grâce aux instructions du Gouvernement visant la préservation du caractère social de l'Etat à travers la mise à disposition du foncier pour tous les programmes de logement en vue de leur parachèvement, a fait savoir le ministre. Les milliers de souscripteurs AADL 2 dans la capitale ayant versé la première tranche verront ainsi leur vœu se réaliser, a-t-il dit.

## Insertion professionnelle La masse salariale représente 59,5% du budget

Concernant le dispositif de soutien à l'insertion professionnelle, ce responsable a indiqué que, l'année prochaine, 41 745 bénéficiaires seront intégrés à partir de ce dispositif. Au total, le processus d'intégration inclura plus de 355 000 bénéficiaires de la structure au cours des trois prochaines années, avec un impact financier total d'environ 245 milliards DA. M. Fayed ajoute dans le même temps que «certaines complications administratives entravent ce processus, que les comités des wilayas vont progressivement résoudre, soit à partir de mois de novembre prochain. Dans le même contexte, le directeur général a révélé que le budget de gestion pour 2021 comprenant une augmentation des dépenses de salaires des travailleurs (administrations centrales et services non centralisés) de 63,40 milliards DA, qui sont passées de 2,243, 50 milliards DA en 2020 à 2,306,90 milliards DA en 2021, autrement dit, une augmentation de (2,83%). Quant à la masse totale des salaires attendus pour 2021, elle est estimée à 3,162,69 milliards DA, ce qui représente 59,5% du budget courant, selon le même responsable.

M. W. Benchabane



SAA

# Réduction de 60% sur l'assurance des voitures GPL

Une convention a été signée, jeudi à Alger, entre l'Union nationale des installateurs de kits GPL (UNIAGPL) et la Société nationale d'assurance (SAA) prévoyant une réduction de 60% sur l'assurance des voitures GPL.

Pour bénéficier de la réduction, il suffit de présenter le reçu d'un centre de conversion des voitures au GPL à travers le territoire national, précise un communiqué de l'UNIAGPL. A cette occasion, le vice-président de l'UNIAGPL, Mohamed Hadji, a encouragé les propriétaires des voitures à essence à les convertir au GPL et à tirer profit de cette ressource économique nationale, précisant que « la conversion des voitures au GPL fait économiser annuellement entre 200 000 DA et 280 000 DA, une somme non négligeable pour les ménages algériens ». La conversion au GPL contribue également à la « préservation des dépenses du Trésor public », a ajouté M. Hadji. Le responsable a fait savoir que la technologie de conversion des voitures au GPL était en vigueur dans toutes les usines de production automobile à l'échelle mondiale.

*Il s'agit d'une technologie importée qui est soumise aux normes de sécurité européennes, avec un niveau de sécurité du réservoir GPL pouvant être 15 fois supérieur à celui du réservoir essence en plastique, a-t-il expliqué*

Il a salué le rôle du ministère compétent, qui a consacré des centres de conversion des véhicules au GPL et assuré des techniciens spécialisés dans ce domaine. Concernant les accidents enregistrés au niveau des stations-service relevant de Naftal, il a indiqué que « seul un véhicule à gaz figure sur un total de 100 accidents de véhicules » et que « dans tous les cas, la cause de l'accident est due à d'autres pannes autre que le gaz ». Il a appelé les citoyens à « faire la différence entre une combustion et une explosion », car le gaz « n'est pas combustible, il explose ce qui est impossible avec les nouvelles normes de sécurité ». Il a appelé les conducteurs de véhicules à gaz à respecter les instructions et



orientations des centres de conversion et à respecter les normes de maintenance périodique pour préserver la sécurité des équipements. S'agissant des entraves auxquelles ont fait face dernièrement les installateurs au niveau national, M. Hadji a rappelé avoir tenu avec le bureau exécutif une réunion avec le directeur gé-

ral de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'Energie (Aprue), qui a affirmé le paiement des redevances en suspens des entreprises durant le mois courant.

Ali B. / Ag.

CPA

## Lancement inaugural de la finance islamique demain

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé que le lancement inaugural de la finance islamique au niveau de ses agences interviendra, demain, au niveau de l'agence «174» du Val d'Hydra (Alger) après que la banque ait obtenu les certificats de conformité du Haut-Conseil Islamique (HCI) et l'agrément de la Banque d'Algérie. «Le CPA informe sa clientèle de la mise en place d'une nouvelle ligne de métier au sein de son réseau commercial, dédiée à la finance islamique, chargée de la commercialisation d'une gamme de produits et services conformes au préceptes de la charia islamique, après que la Banque ait obtenu les certificats de conformité du Haut-Conseil Islamique (HCI) et également l'agrément de la Banque d'Algérie». L'inauguration de l'activité de la finance islamique se fera sous l'égide du président-directeur général accompagné des responsables de la Banque. Ainsi, dans le cadre de cette nouvelle activité portée par le slogan «Vos valeurs nous inspirent» permettra à la clientèle du CPA de bénéficier de produits et services

conformes aux préceptes de la charia islamique certifiés par le Comité chariade la Banque et par l'autorité nationale du Haut-Conseil Islamique. Ces produits et services au nombre de neuf sont destinés à l'ensemble des segments cibles, qu'il s'agit des particuliers, professionnels et entreprises et en particulier les PME. La commercialisation de ces produits se fera progressivement sur tout le réseau national bancaire du CPA et inclura des produits de dépôts et de financement comme le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement islamique, l'offre Mourabaha «Aqar/Sayara/Tadjhiz» ainsi que l'offre «Ijara» immobilier et équipements, a fait savoir cette Banque publique. De même, pour assurer une prise en charge de qualité et optimiser la commercialisation progressive des produits et services islamiques, la Banque a investi dans la création de guichets dédiés et la formation d'une équipe pluridisciplinaire de cadres et commerciaux.

Algérie Poste

## Les grands établissements postaux ouverts les vendredis matin

Les grands établissements postaux du territoire national ouvrent depuis hier leurs portes à leurs usagers tous les vendredis matin. Algérie Poste, «soucieuse du bien-être de sa clientèle, notamment la plus vulnérable, et veillant à la bonne continuité de ses services», a procédé à l'augmentation du volume horaire de travail de ses grands établissements postaux ayant un important trafic (classe 2, classe 1, classe exceptionnelle, recette principale)

en les mobilisant le vendredi matin de 8h jusqu'à 12h, précise l'établissement public. Cette initiative, qui prend effet à partir du 23 octobre 2020 sur tout le territoire national, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant «l'amélioration de la qualité de service, notamment durant les périodes de grande affluence, en permettant ainsi au citoyen d'effectuer ses opérations financières et postales pendant ses jours de repos». Outre

cette mesure, un programme national des versements de pensions au profit des retraites ainsi que toutes les autres catégories sociales avait déjà été aménagé. Par ailleurs, Algérie Poste, «en sa qualité d'entreprise citoyenne, ne cesse de lancer des appels à la population quant au respect rigoureux des mesures préventives contre la pandémie du Coronavirus, en particulier le port de la bavette ainsi que la distanciation sociale».

Réformes budgétaires

## Un budget à blanc pour l'année 2021 publiés dès la semaine prochaine

Un budget à blanc pour 2021 sera publié la semaine prochaine, en concrétisation des réformes budgétaires prévues dès 2023, a déclaré, jeudi à Alger, le directeur général du budget, Abdelaziz Fayed. Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat des dispositions du projet de loi finances (PLF) 2021, M. Fayed a souligné que ce budget qui sera publié sur le site officiel de la Direction générale du budget diffère dans la forme et le fond de la formulation actuelle des lois de finances. Dans ce contexte, il a précisé que ce budget comprend un portefeuille de programmes consacrés à chaque département ministériel qui concrétise la politique publique dans les différents secteurs, en définissant des indicateurs de performance pour mesurer l'impact de la mise en œuvre de ces programmes ainsi que la qualité et le coût du service public. Cette nouvelle approche repose sur l'affectation de ressources financières à partir des besoins fixés au préalable, l'octroi de la libre initiative aux gérants, la définition de leurs responsabilités et la reddition des comptes sur les résultats de mise en œuvre des programmes. De ce fait, le budget 2021 représente le premier exercice des réformes devant entrer en vigueur en 2023, en application de la loi organique 18-15 datée du 2 septembre 2018 relative aux lois de finances. Pour permettre l'application de ces mesures pour les systèmes législatifs et organisationnels régissant le budget de l'Etat et la finance publique en général, 12 textes juridiques ont été élaborés et seront débattus au niveau du gouvernement, selon M. Fayed qui considère que cette réforme constituera «une transformation structurelle majeure».

PLF 2021

## Le budget de l'Intérieur sera destiné à la modernisation de l'administration du service public

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a affirmé, jeudi à Alger, que le budget prévu pour l'exercice 2021 dépassant 555 565 000 000 DA serait consacré notamment à la mise en place d'une stratégie pour la modernisation de l'administration et l'amélioration du service public. Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat des dispositions du projet de loi finances (PLF) 2021, M. Beldjoud a précisé que le projet du budget prévu pour son secteur était de 555 565 924 000 DA, avec une augmentation de 123 571 506 000 DA, soit 28% de plus par rapport aux affectations ouvertes en 2020. Le budget sera destiné, selon le

ministre, à la mise en place d'une stratégie pour la modernisation de l'administration en exécution de nombre de procédures et décisions susceptibles de «développer la e-administration censée prendre en charge de la meilleure façon les revendications des citoyens», et de doter l'administration de moyens de gestion modernes. Une partie du budget, a-t-il poursuivi, concernera le programme de formation au profit de l'ensemble des personnels du secteur aux niveaux central et local, ainsi qu'au niveau des domaines relevant des tâches administratives et prestations quotidiennes offertes aux citoyens, tout en continuant d'appliquer les mesures prises en vue d'optimiser le service public et booster la cadence de réalisation des projets en cours. De même qu'il sera procédé à la

poursuite des efforts déployés dans le cadre du développement local, en se focalisant davantage sur les projets de proximité bénéficiant directement aux citoyens, particulièrement dans les zones d'ombre. Le budget d'équipement sera dépensé «dans le cadre du respect des instructions et orientations qui s'inscrivent dans l'effort de poursuivre la gestion rationnelle des ressources disponibles durant la période 2019-2021», a précisé le ministre, faisant état d'une enveloppe de 100 milliards DA prévue, toujours dans le PLF-2021, aux plans communaux de développement, en réponse aux exigences des populations, pour la réalisation de projets liés à l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement, l'aménagement des routes et voies et raccordement des zones d'ombre.



PLF2021

# Ouverture de plus de 91 000 postes d'emploi en 2021

Plus de 91 000 nouveaux postes d'emploi sont prévus dans le cadre du projet de loi de finances (PLF2021), dont près de 47 000 recrutements pour des postes vacants, a affirmé, à Alger, le directeur général du budget, Abdelaziz Faïd.

S'exprimant lors d'une séance organisée par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) dans le cadre du débat des dispositions du PLF 2021, M. Faïd a affirmé qu'il est prévu la création de 91 642 postes d'emploi au titre de l'exercice 2021, avec une incidence financière globale de 35,52 milliards DA. Ce chiffre prévoit l'ouverture de 44 915 nouveaux postes budgétaires, en sus de 46 727 nouveaux recrutements pour les postes vacants. Dans une énumération détaillée de la distribution des postes par secteurs, M. Faïd a souligné que les nouveaux postes budgétaires étaient destinés essentiellement au secteur de la Santé (25 780 nouveaux postes), l'Education nationale (14 641 nouveaux postes). Le recrutement pour les postes vacants prévoit 12.033 postes pour le secteur de l'Education nationale, 7309 pour l'Intérieur, 8728 pour l'Enseignement supérieur, 3705 pour les Finances et 3649 pour la Solidarité nationale. Ainsi, le nombre de postes budgétaires sera en hausse passant de 2 293 253 postes en 2020 à 2 338 168 postes en 2021, et ce sans calculer les cas de retraites prévus pour l'année prochaine. M. Faïd a esti-

mé, dans ce sens, que le «nombre de postes de travail disponibles dans la fonction publique dépasse en pratique les besoins et les normes appliquées en temps de crises».

## La masse salariale représente 59,5% du budget fonctionnement

Concernant le dispositif d'Aide à l'insertion professionnelle (DAIP), le DG du budget a affirmé que 41 745 bénéficiaires de ce dispositif seront intégrés en 2021. L'opération d'intégration portera sur un total de plus de 355 000 bénéficiaires du dispositif durant les trois prochaines années, avec une incidence financière globale de près de 245 milliards DA, a ajouté M. Faïd qui a fait état de certaines complications administratives entravant cette opération qui seront réglées progressivement par les commissions de wilaya dès novembre prochain. Dans le même contexte le DG a indiqué que le budget de fonctionnement pour l'exercice 2021 prévoit une augmentation des dépenses des salaires des travailleurs (directions centrales et services décentralisés) de 63,40 milliards DA, en passant de 2 243,50 milliards DA en 2020 à 2 306,90 milliards de DA en 2021



Ph : Fatch Guidoum ©

(soit une augmentation de 2,83%). Concernant la masse salariale globale prévue pour 2021, elle est estimée à 3 162,69

milliards DA, ce qui représente 59,5% du budget de fonctionnement.

Moussa O. / Ag.

## Accompagnement des PME et des Start-up

# Signature d'une convention-cadre entre Sonelgaz l'Ansej



La Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) ont signé, jeudi à Alger, une convention cadre portant sur le soutien et l'accompagnement des PME/PMI et des Start-ups. Lors de cette cérémonie de signature, le P-dg de Sonelgaz, Chahar Boulekras a fait savoir que les dispositions de cette convention-cadre «vont permettre une gestion plus effective et concrète et pour dépasser certains manques». Soulignant le rôle des PME dans la création de la richesse économique s'appuyant sur l'exemple du modèle économique allemand, M. Boulekras a réaffirmé le soutien de Sonelgaz en faveur de la complémentarité et de l'intégration nationale à tra-

vers la collaboration de l'entreprise publique avec des sous-traitants locaux. Pour sa part, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a rappelé l'engagement de l'Etat envers les PME et les start-ups formulant le souhait de voir «le même engagement des jeunes entrepreneurs pour nouer le lien de confiance avec la contribution de tous». De son côté, le ministre de l'Energie a estimé que cette convention-cadre est en adéquation directe avec la politique et la vision de l'Etat en ce qui concerne la complémentarité nationale en terme économique. «Il s'agit du soutien et de l'accompagnement des PME et des start-ups en leur fournissant des plans de charge par le biais de ses filiales (Sonelgaz, Ndlr) permettant le développement de ces micro-entreprises et leur contribution effective à l'économie nationale», a fait savoir M. Attar. De plus, le ministre de l'Energie a assuré avoir donné «des instructions précises à toutes les entreprises et filiales du secteur afin de privilégier la sous-traitance avec les micro-entreprises et les start-up». D'autre part, il a appelé les chefs de micro-entreprise et de start-up à être «plus agressifs» sur le marché national afin d'acquérir plus de plans de charge notamment en se réunissant en groupements.

## Sonelgaz : 35% d'économie de devises depuis 2015 grâce à la sous-traitance locale

En outre, M. Attar a indiqué que le Groupe Sonelgaz a réalisé depuis 2015, près de 35% d'économie de devises «grâce aux efforts consentis en matière de sous-traitance avec les capacités algériennes». De plus, il a souligné que «la pandémie du Covid-19 a permis qu'une bonne partie de la sous-traitance ou des travaux intermittents qui étaient assurés par des sociétés étrangères puissent être réalisés par des entreprises algériennes». En outre, lors de cette cérémonie, les 13 techniciens de la filiale SPE de Sonelgaz dépêchés, début octobre dernier, en Libye pour participer à la réparation d'une panne survenue dans la centrale électrique alimentant Tripoli ont été honorés.

## GECF

# L'Algérie présidera la 22<sup>e</sup> réunion ministérielle prévue le 12 novembre

La 22<sup>e</sup> réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) se tiendra le 12 novembre prochain par visioconférence sous la présidence de l'Algérie, a affirmé le GECF dans un communiqué publié sur son site web. Lors de la 37<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration du Forum, tenue en ligne durant la semaine en cours, il a été évoqué «le rassemblement lié aux préparatifs de la 22<sup>e</sup> réunion ministérielle du GECF, qui se tiendra le 12 novembre 2020 par visioconférence sous la présidence de l'Algérie», a précisé le GECF. «Le pays hôte (Algérie) a réaffirmé qu'il était totalement prêt à organiser l'événement au plus haut niveau». En juillet dernier, le ministre de l'Energie, également président du GECF, Abdelmadjid Attar, a réitéré lors d'une réunion avec le secrétaire général du Forum, Yuri Sentyurin, «la volonté de l'Algérie pour la réussite du Forum, par une participation active pour atteindre ses objectifs, son adaptation aux nouveaux défis de la conjoncture gazière, y compris technologiques, via l'Institut de recherche du gaz du Forum implanté en Algérie». La 37<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration du Forum a réuni des hauts fonctionnaires de l'Algérie, de la Bolivie, de l'Egypte, de la Guinée équatoriale, de l'Iran, de la Libye, du Nigéria, du Qatar, de la Russie, de Trinité-et-Tobago et du Venezuela, tandis que l'Iraq, la Malaisie et la Norvège ont participé en tant qu'observateurs, a ajouté le communiqué du GECF. Présidée par Mme

Yasmine Ramirez, membre du Conseil exécutif du Venezuela, cette réunion de trois jours a passé en revue les progrès réalisés au cours des derniers mois, a résumé les principaux résultats et a ouvert la voie à un fonctionnement sans heurts tout au long des mois intenses à venir, et jusqu'en 2021. En lançant l'événement, Mme Ramirez a reconnu les efforts du Secrétariat pour poursuivre ses activités proactives afin de satisfaire les intérêts des pays membres de la manière la plus aboutie. Elle a également apprécié l'unité des participants au Forum sous le récit pressant du marché. Le rapport de gestion précis et détaillé du secrétaire général du GECF a été complété par des discussions sur le programme de travail et le budget pour 2021, l'avancement des performances du Conseil technique et économique du Forum, le renforcement des fonctions juridiques et la révision des politiques et procédures de recrutement. A cette occasion, le Conseil exécutif a exprimé sa gratitude et sa reconnaissance pour les efforts et les réalisations du Secrétariat et a appuyé la feuille de route proposée des activités pour l'année à venir. L'édition 2020 du livrable phare du GECF Global Gas Outlook 2050 était au centre de la réunion. Le Secrétariat du GECF a informé le public des fonctionnalités avancées d'Outlook. Il a également été souligné que la hiérarchisation régionale avait récemment été étendue à plus de 140 pays et 80 agrégations régionales et économiques. Le modèle

mondial du gaz GECF fournit désormais la prévision d'estimations complètes du bilan énergétique de 2020 à 2050 avec un nouveau scénario de transition énergétique accélérée. L'examen en cours des politiques et technologies climatiques pour la réduction des émissions à partir d'octobre 2020 a également été inclus dans les hypothèses du modèle. Un rapport complet a été livré sur le tout nouveau rapport annuel sur le marché du gaz à court terme du GECF, la mise en œuvre du projet de l'Institut de recherche sur le gaz et les progrès continus de l'étude sur «l'évaluation des hubs de gaz naturel, les instruments de gestion des risques associés et les développements futurs potentiels». En termes de données et de statistiques, le Secrétariat a introduit la procédure avancée et les produits livrables du mécanisme d'échange de données, ainsi que l'initiative de lancer la collecte de bulletins statistiques mensuels et trimestriels du GECF. Les projets ont été accueillis favorablement par les membres du Conseil exécutif, qui se sont montrés cohérents et proactifs dans l'établissement de canaux d'échange de données et d'informations entre les pays membres et le siège du Forum. D'autre part, le rapport de situation sur les préparatifs du 6<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, prévu en novembre 2021, a été remis avec succès par le pays hôte de l'événement et le siège du GECF, le Qatar en l'occurrence, et a été accueilli et approuvé par tous les participants.

## Energie

# Abdelmadjid Attar entame une visite d'inspection et de travail à Hassi Messaoud

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a entamé hier une visite de travail et d'inspection à Hassi Messaoud durant laquelle il va s'enquérir de la situation du champ d'El Merk suite à l'incendie qui s'est déclenché, mercredi, au four du 2<sup>e</sup> train du centre de traitement du champ. M. Attar, accompagné d'une délégation ministérielle et du PDG de Sonatrach, Toufik Hekkar, examinera au cours de cette visite l'infrastructure ayant subi l'incendie. Il devra s'entretenir avec les responsables de ce champ, notamment sur les dispositions prises pour la maintenance et la réactivation de ce four après la réalisation de l'expertise nécessaire par des spécialistes en la matière. Le groupe Sonatrach avait indiqué mercredi dans un communiqué qu'un incendie s'était déclenché le 21 octobre 2020 vers 20h20 au niveau du four du 2<sup>e</sup> train du centre de traitement du champ El Merk géré par le Groupement Berkine. Selon la même source, cet incendie avait été pris en charge rapidement par les équipes d'intervention du site qui ont sécurisé la zone indiquée avant de procéder à l'extinction de l'incendie du four avec les moyens d'intervention du site. «Dans le cadre du protocole d'assistance mutuelle, des équipes d'intervention conjointes de HBNS et d'Ourhoud ont été dépêchées pour renforcer celles d'El Merk, ce qui a permis de maîtriser la situation et d'éteindre le feu tout en procédant au refroidissement du four et des installations adjacentes afin d'éviter tout risque de reprise du feu», a précisé le Groupe Sonatrach.

N. I.



## Rentrée scolaire à Tizi-Ouzou

# La cadence des travaux accélérée pour combler les insuffisances

*Les travaux lancés à l'effet de combler les insuffisances enregistrées au niveau de certains établissements scolaires à Tizi-Ouzou, au titre de la rentrée scolaire 2020 -2021, «avancent à une cadence accélérée», a indiqué, ce jeudi, le wali Mahmoud Djamaâ.*

S'exprimant sur les ondes de la radio locale, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, M. Djamaâ qui est revenu sur la rentrée scolaire au niveau de la wilaya a souligné qu'«elle s'est déroulée dans de bonnes conditions en dépit de quelques insuffisances enregistrées au niveau de certains établissements», notamment, en ce qui concerne les travaux de réhabilitation et de ramassage scolaire. Il s'agit, notamment, a-t-il précisé, «de l'absence de cantines au niveau de certains établissements et de travaux de réhabilitation non achevés», assurant qu'elles sont «en train d'être traitées pour une meilleure scolarisation». Les collectivités locales, a-t-il ajouté, «ont été instruites pour accélérer la cadence des travaux et les achever dans les meilleurs délais». M. Djamaâ a ajouté, à ce propos, que les communes ont été dotées à cet effet d'une cagnotte de 720 millions DA de la part de la Caisse de garantie des collectivités locales (FGCL) pour la prise en charge de ces opérations, en plus, a-t-il ajouté de celles réalisées dans le cadre des pro-

grammes sectoriels». Rappelant les efforts de l'Etat pour améliorer le transport des élèves au niveau de la wilaya, en distribuant 409 bus, le chef de l'exécutif a indiqué, au sujet du ramassage scolaire, qu'il a été convenu avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et les Assemblées populaires de communes (APC) de «traiter cette insuffisance par le recours à la location de bus auprès des transporteurs privés». Pas moins de 102 615 élèves inscrits dans le cycle primaire ont rejoint, mercredi, les bancs des écoles au nombre de 659, tandis que 17 900 élèves du préscolaire sont programmés pour le 15 novembre prochain, rappelle-t-on. Lors de la célébration de la Journée nationale de la presse, une visite de courtoisie a été, rendue par le wali, à la radio locale, lauréate pour la seconde fois, du Prix du président de la République du journaliste professionnel, décerné à la journaliste Rahima Aït Hamiche pour son reportage sur le paiement électronique intitulé «Paiement électronique, la clef du changement».

APS.



## Bouira

# Inauguration d'une maison de la presse

Affairé et actif de briser les entraves et autres barrières entre l'administration et l'ensemble des médias et dans le but de faciliter la tâche aux journalistes et correspondants de presse, monsieur le wali, Abdesslem Lekhal, ayant aprocédé ce jeudi, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse qui coïncide comme chaque année avec la date du 22 octobre, à l'inauguration de la maison de la presse, un appartement appartenant à l'Office de la promotion de la gestion immobilière (O.P.G.I) sise au niveau du quartier des 120 logements dans le centre-ville de Bouira. Désormais et à l'avenir les correspondants et journalistes des différents organes de la presse sont dotés et équipés d'un espace de communication qui répond et qui correspond à leurs besoins en moyens informatiques et de communication, lors de son intervention devant un parterre de journalistes, le premier magistrat de la wilaya a mis l'accent sur l'importance du secteur de la communi-

cation qui devrait être lui aussi dynamisé au même rang et titre que les autres secteurs de développement.

A signaler que monsieur le wali depuis son arrivée aux commandes considère les acteurs du secteur de la communication comme étant des partenaires qui constituent un véritable lien entre les pouvoirs publics et le citoyens d'ailleurs, bien des problèmes ont été réglés et solutionnés grâce à des articles parus dans les colonnes des organes de presse.

A noter que cette maison de presse qui a vu le jour est le fruit de plusieurs rencontres entre les différents wali et les correspondants de presse où le dialogue direct, franc, honnête et transparent ont toujours été les principes de base, toutefois monsieur le wali toujours dans son allocution a rendu hommage à toute la corporation journalistique et aux martyrs de la plume.

Taib Hocine

## Cancer du sein

# L'association El Amel d'aide aux cancéreux ouvre à Alger

L'association El Amel d'aide aux cancéreux a ouvert, lundi dernier à Alger, un nouveau centre dans le quartier de Belouizdad pour accompagner les femmes atteintes du cancer du sein, et ce, à l'occasion du mois d'Octobre Rose. Autrefois centre d'hébergement des cancéreux venant des 4 coins du pays, cet établissement a été transformé pour se charger désormais de l'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein par des traitements collectifs, psychologiques, esthétiques, de rééducation ainsi que par une alimentation saine. S'exprimant à l'occasion, la présidente de l'association El Amel, Mme Hamida Kettab, a affirmé que l'idée de transformer cet espace de centre d'hébergement en un centre d'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein est venue des membres de l'association avec l'aide de certains spécialistes du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC). Mme Kettab a souligné, dans ce cadre, l'impératif accompagnement des

femmes atteintes du cancer du sein, après le parachèvement du traitement médical et ce, par la prise en charge de l'aspect psychologique et social, d'une part, et une alimentation saine et la chirurgie esthétique après les brûlures cutanées causées par la radiothérapie et la chute des cheveux causée par la chimiothérapie, d'autre part. Il s'agit aussi, selon l'intervenante, des les orienter pour obtenir leurs droits, que ce soit auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ou auprès de leurs familles qui, en général, abandonnent la femme atteinte de ce genre de maladie. Le centre compte 5 salles, la première dispose de matériels pour le traitement des femmes souffrant de lymphodèmes (gonflement du bras suite à l'ablation du sein), une deuxième réservée aux consultations médicales, une troisième pour la prise en charge psychologique et l'alimentation saine, une quatrième dispose de machines de sport et de rééducation fonctionnelle, et une cin-

quième salle pour les accessoires et les produits de beauté. Dans le même contexte, le Dr Amina Abdelouahab, spécialiste dans le diagnostic du cancer du sein au CPMC, a affirmé que des études ont prouvé que la pratique du sport protège 20% des femmes atteintes des risques de complications de cette pathologie. Le centre ouvre ses portes aux patientes dans les prochains jours après leur orientation, suite à un avis médical d'un spécialiste du CPMC. Il sera ouvert 6 jours de la semaine de 9h à 18h et recevra dans un premier temps les femmes atteintes du cancer du sein résidant à Alger. Afin de veiller à l'utilisation optimale de ce centre, le premier du genre, Mme Nora Bouzida, membre à l'association El Amel, a appelé tous les acteurs sur le terrain à «contribuer à l'amélioration de ses prestations afin d'alléger la tristesse et les conditions difficiles vécues par les femmes atteintes du cancer du sein, lutter contre certaines idées reçues, et aider à leur insertion sociale»

## Boumerdès

# L'hôtel El Amine, entre en activité

Avec l'entrée hier en activité de l'hôtel El Amine, un établissement de 256 lits grâce à un investissement avoisinant les 250 milliards de Cts, 68 autres projets touristiques sont inscrits au niveau de la direction du tourisme mais leur situation diffère d'un projet à un autre selon la situation établie par les services du secteur. Ainsi 4 projets viennent d'être livrés soit 670 lits avec la création de 275 postes. 10 autres projets accusent un taux d'avancement estimé entre 60 et 80% avec une offre de 1325 lits, Six projets se trouvent à l'arrêt pour des raisons diverses au moment où 48 projets inscrits pour certains depuis une dizaine d'années n'ont pas été lancés soit 4639 nouveaux lits en attente et la création de 2205 postes d'emplois surtout que les investisseurs ont bénéficié de concession «ces derniers tergiversent encore et verront ces attributions annulées après plusieurs mises en demeure adressées aux intéressés», selon des responsables de la wilaya. De l'autre côté, des investisseurs pointent un doigt accusateur vers l'administration et les lenteurs prises dans la gestion des dossiers, ainsi 13 projets sont dans l'attente de la levée de gel sur certaines zones d'expansion au moment où 9 autres projets sont en cours d'étude de faisabilité. Par ailleurs, 10 dossiers sont gelés pour absence de pièces assurant la réussite du projet, relève-t-on. L'ensemble de ces projets est susceptibles d'assurer à sa mise en service pas moins de 7366 lits et la création de 3509 nouveaux postes d'emploi. Rappelons que la wilaya dispose de 11 zones d'expansion touristique (ZET) soit 5000 ha, mises à la disposition des investisseurs aux fins de contribuer au développement de l'industrie touristique.



## El Tarf

# Campagne de sensibilisation des élèves aux mesures de prévention contre la propagation du coronavirus

*Les services de police relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont lancé une campagne de sensibilisation aux mesures de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus et les dangers de la route en faveur des écoliers scolarisés à travers les 24 communes de la wilaya, a-t-on appris du chargé de la communication de ce corps de sécurité.*

Coincitant avec la rentrée scolaire, cette campagne dispense aux élèves des conseils dédiés aux précautions à prendre et aux gestes barrières à adopter pour éviter la contamination. Des dépliants comprenant des recommandations strictes ainsi que les bonnes habitudes d'hygiène à adopter au quotidien, notamment le port de bavettes, le lavage fréquent des mains, ainsi que les bons gestes en cas de toux ou d'éternuement ont été distribués aux élèves rencontrés devant leurs établissements scolaires. Plus de 67 000 élèves dont 10 000 nouveaux inscrits seront également informés des précautions à prendre sur le chemin de l'école pour se préserver des accidents de la route. Sillonnant divers établissements éducatifs, les encadreurs de cette campagne ont prodigué des conseils aux citoyens sur les mesures préventives à suivre sur la route, dont la vigilance et l'éloignement des points à risque, en se conformant, entre autres, au

respect des règles de sécurité en traversant au niveau des passages pour piétons et être attentifs aux moindres dépassements provenant des conducteurs. Cette action de sensibilisation et de prévention se poursuivra plusieurs jours durant afin de veiller à inculquer les «gestes-réflexes» aux élèves qui se doivent, a-t-il souligné, de suivre scrupuleusement les consignes leur permettant d'éviter la contamination et, par ricochet, la propagation du virus Corona. Un dispositif sécuritaire a été déployé à travers plus de 267 établissements scolaires à l'occasion de la reprise des cours et ce, dans l'objectif d'assurer la sécurité et la fluidité de la circulation aux abords des écoles, a indiqué le commissaire principal Labidi, rappelant, par ailleurs, les campagnes de nettoyage et de désinfection des salles de classes, en cours depuis la veille de la rentrée scolaire qui intervient dans une conjoncture sanitaire particulière.

Mechaka A.



## Troisième édition du Salon du bâtiment et des travaux publics de l'Est Promotion du produit local

La 3ème édition du Salon du bâtiment et des travaux publics de Constantine s'est ouverte mercredi au Complexe culturel Ahmed-Bey avec la participation de 77 entreprises publiques et privées du secteur dont 7 start-up. Le salon qui se veut une opportunité de promotion du produit local, regroupe sous une gigantesque tente sur la cour attenante à la salle des expositions Ahmed-Bey des entreprises de réalisation de bâtiment et travaux publics, d'électricité et d'énergies renouvelables, de céramique, de menuiserie, d'aménagement d'espaces verts et de fabrication de produits d'ornement et d'équipements. Cette édition «exceptionnelle» du fait de l'épidémie de Covid-19 demeure une occasion pour les opérateurs économiques locaux de promouvoir leurs produits et de nouer des partenariats, a assuré Ahmed Henich, commissaire du salon. La manifestation qui se poursuivra jusqu'au 25 octobre permet également aux exposants de se rapprocher de leurs clientèles et prospecter des partenariats

nouveaux, a-t-il souligné ajoutant que toutes les facilités ont été accordées aux start-up pour mettre en valeur leurs potentialités et pénétrer le marché. Manager d'une micro-entreprise de Constantine spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires, Hossam-Eddine Harchi a considéré que ce salon est un espace idéal pour les micro-entreprises pour tenter d'étoffer leurs plans de charges et afficher son ambition de couvrir les besoins des zones d'ombre et périmètres agricoles en électricité solaire. De son côté, Boudjemaâ Djallal, chargé de la communication auprès de la Société nord-africaine de production d'enrobé à froid, opérationnelle en septembre dernier, a assuré que le produit proposé par son entreprise «est hautement pratique, notamment pour les services techniques des communes pour l'entretien des routes et chaussées dégradées sans recourir à de gros engins».

M. E. H.

Mila

## Les listes des sinistrés à indemniser établies

Les premières listes des bénéficiaires des différentes indemnités prévues par les pouvoirs publics au profit des sinistrés de Mila sont établies. L'information a été rendue publique par la Wilaya. Le communiqué de presse de la wilaya fait savoir, en effet, que les premières listes des bénéficiaires sont arrêtées et que le type d'indemnisation à accorder à chaque famille sinistrée par les tremblements de terre de l'été est définie, conformément aux vœux formulés par les concernés. Le document de la wilaya rappelle que 3 types d'indemnités sont possibles : le logement social, une aide au loyer, ou une aide à la restauration de l'habitation éprouvée par le séisme, sans pour autant donner de détails sur le nombre de sinistrés concernés par chaque type d'indemnisation. L'auteur du communiqué cité plus haut appelle, par ailleurs, les concernés par la formule «indemnisation par un logement social», à se rapprocher, dès la réception des convocations, des services de la daïra de Mila pour assister à l'opération du tirage au sort devant déboucher sur la répartition des ensembles immobiliers à caractère social du site de Ferdoua, dans la commune de Sidi Merouane déagés à cet effet. «Une deuxième liste des bénéficiaires des aides de l'État, en phase de traitement au niveau de la commission nationale, sera rendue publique très prochainement», est-il mentionné dans le communiqué de la wilaya. Rappelons que les deux tremblements de terre (de 4,9 et 4,3 de magnitude) qui ont frappé la région le 17 juillet et le 7 août dernier, ont fait environ 3000 sinistrés dans la seule ville de Mila.

Skikda

## Vaste opération de désinfection du square public

La Grande poste et le square public appartenant à la Banque d'Algérie, ont fait l'objet dernièrement, d'une vaste opération de nettoyage et de désinfection selon les dispositions des mesures de prévention entrant dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Cette louable initiative a été prise par l'association de la Résidence qui ne pouvait plus supporter les images choquantes de l'insalubrité des lieux qui inflige aux deux patrimoines majestueux de la ville un tableau hideux. L'infrastructure de la Grande poste est dotée d'une architecture spécifique. Le square fleuri est resté intact malgré le poids des ans. Ces lieux, l'un comme l'autre, ont une histoire. Deux aspects contrastés mais beau à voir, si ce n'est que l'image de la Grande poste est avilie par le phénomène des liquidités et des grandes chaînes. Celle

-ci a subi la grande lessive au niveau des escaliers et de la salle par les membres de l'association qui se sont attaqués par la suite au square public devenu, ces derniers temps, un refuge pour délinquants qui s'adonnent à la consommation de drogue et de psychotropes mais aussi à la consommation de l'alcool dans un vacarme assourdissant dérangeant, ainsi, par le nombre de bagarres le voisinage de la Résidence. Comment expliquer, en effet, que ce voisinage qui a sollicité maintes fois les pouvoirs publics sur ce cas inquiétant n'a jamais trouvé de réponse palpable ? Comment expliquer que ce très joli square municipal ne dispose même pas d'un gardien qui émerge d'une décision de L'APC ? La pertinence de l'hôtel de ville aurait été souhaitable pour les uns et pour les autres. Abandon, alors ? Oui et c'est le cas de le

dire crûment. Toute la population des plus belles allées de Skikda en convient pour affirmer que le maire actuel est aux abonnés absents. Pour ne s'en tenir qu'au strict élémentaire, bon nombre de voisins affirment que le square en question a une image durablement ternie par le manque d'entretien et d'hygiène. Disons pour conclure que l'association de la Résidence et le voisinage ont mobilisé des véhicules et camions équipés de moyens de désinfection pour venir à bout de la crasse et les broussailles dans lequel était plongé le square en cette période de crise sanitaire. En affrontant les questions légitimes du voisinage sur le cas des paumés qui en ont fait leur refuge personnel, de nuit comme de jour, la décision a été unanimement prise pour le cadenasser en attendant l'intervention des pouvoirs publics et municipaux.

Annaba

## Travaux de curage des oueds

En prévision de la saison des pluies, la direction des ressources en eau (DRE) de la wilaya d'Annaba a procédé à l'élaboration d'un programme pour le curage des oueds et le nettoyage et l'aménagement des cours des eaux pluviales. Selon les responsables du secteur, une enveloppe de 416 millions de dinars a été mobilisée pour l'accomplissement de ces projets dans les délais fixés. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre général de l'amélioration de l'approvisionnement en eau du citoyen annabi. Il faut citer les projets d'ad-

duction d'eau vers les commune d'Aïn-el-Berda, le renforcement du couloir Chétaibi- Berrahal et le transfert des eaux vers la nouvelle ville Mostefa-Benaouda. Les travaux du barrage protecteur des inondations de la localité Boukantas à la plaine ouest de la ville d'Annaba, lancés en juillet 2019 et pour lesquels un budget de 4,5 milliards DA a été réservé, sont programmés pour un délai de réalisation de 36 mois. Ce projet a été confié à 3 entreprises publiques spécialisées en la matière. A relever que la maîtrise des techniques de pro-

tection des dangers des inondations et de l'amélioration de l'alimentation en eau potable figure parmi les priorités du département des ressources en eau, un objectif sur lequel insistent les responsables du secteur à Annaba. A rappeler que lors d'une visite à Annaba l'année dernière, l'ancien ministre des Ressources en Eau, Ali hammam, a fait appel au personnel retraité du secteur pour assurer un meilleur encadrement des travaux et la promotion du rendement des ressources humaines.



# Incident de l'enseignante de l'école Ben-Zardjeb Le wali d'Oran reçoit l'institutrice Sidya Merabet

*Le wali d'Oran, Messaoud Djari a reçu jeudi l'institutrice Sidya Merabet de l'école primaire Ben-Zardjeb suite à l'incident survenu alors qu'elle soulevait au wali, en visite mercredi à l'occasion de la rentrée scolaire, les défaillances de l'établissement scolaire, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.*

**S'**exprimant à l'issue de cette audience, Mme. Merabet a affirmé que l'école primaire où elle exerce ferait l'objet d'un intérêt particulier dans le cadre de la prise en charge des préoccupations de cet établissement, sachant que le mobilier de l'école a déjà été renouvelé dans la journée du jeudi. A travers l'expression «l'époque coloniale» utilisée dans sa revendication, l'enseignante dit n'avoir jamais eu une quelconque mauvaise intention, mais «c'était seulement une façon d'illustrer la vétusté du mobilier». L'enseignante a adressé ses remerciements à tous ceux qui ont fait montre de solidarité, professeurs, associations et parents d'élèves, souhaitant voir

l'école primaire et son personnel bénéficier de tout l'intérêt en faveur des élèves. A noter que le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad avait écrit, sur Twitter, à propos de cet incident, «je refuse catégoriquement l'humiliation de l'enseignant, alors qu'il défend l'avenir de nos enfants», adressant par la même occasion «ses remerciements et sa reconnaissance à l'enseignante». Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a exprimé également son rejet «catégorique» de toute offense à la personne de l'enseignante, invitant l'ensemble des responsables relevant de son secteur à éviter ce type de comportements.

Lehouari K.



## Les préparatifs de la prochaine rentrée universitaire au cœur d'une conférence régionale des universités de l'ouest du pays

La préparation de la prochaine rentrée universitaire 2020-2021 a constitué le thème générique d'une conférence régionale des universités de l'ouest du pays, organisée jeudi à l'Université d'Oran 1 Ahmed-Benbella. Le responsable de la Conférence régionale des universités de l'Ouest et recteur de l'Université d'Oran 2, Balaska Ismail a indiqué, que cette rencontre présidée par le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Noureddine Ghoulali, a abordé différents volets des préparatifs de la prochaine rentrée universitaire, notamment les inscriptions des nouveaux

bacheliers et des étudiants en master et doctorat, ainsi que les prestations universitaires. Le programme des travaux de cette conférence qui a vu la participation des recteurs des différentes universités de l'ouest du pays, comporte la présentation des bilans des activités pédagogiques et scientifiques depuis le 19 août 2020, ainsi que des exposés sur la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021 et les mesures prises à cet effet, de même que la formulation de propositions pour améliorer l'enseignement à distance et le passage en revue des textes juridiques et réglementaires en cours d'élaboration. Trois ateliers sont programmés dans le

cadre de cette rencontre traitant, entre autres, de la «Formation et préparation au doctorat», des «Ressources humaines et financières : données sur le budget 2021» et de «La relation entre les établissements universitaires, l'administration centrale», ainsi que la nomination aux postes de responsabilités et la communication institutionnelle et les partenaires sociaux. Deux conférences régionales similaires seront animées pour les universités des régions de l'Est et du Centre du pays du 24 au 28 octobre au sein des universités de Sétif et d'Alger 1.

L. K.

## Des modes et formules de paiement négociés pour s'acquitter des redevances d'électricité et du gaz (SADEG)

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) de la wilaya d'Oran invite ses clients, aussi bien privés que publics, à s'acquitter de leurs redevances à travers différents modes et formules de paiement pour éviter toute accumulation, a-t-on indiqué dans un communiqué de l'entreprise. Les modes et formules de paiement seront négociés en fonction du nombre de factures, du mon-

tant des redevances et du niveau de solvabilité, a souligné la même source, évoquant les difficultés financières qui affectent la trésorerie de la SADEG et qui freinent la concrétisation de réseaux électriques et diverses prestations au profit de sa clientèle. Selon le communiqué, «la SADEG a procédé, dans un élan de solidarité indéfectible avec sa clientèle, à la suspension des coupures pour factures impayées en cette

période exceptionnelle marquée par la pandémie de la Covid-19.» Une période durant laquelle, a-t-on relevé, le niveau des créances détenues auprès des abonnés a connu une croissance considérable, atteignant durant le mois de septembre dernier le chiffre de plus de 7,9 milliards DA au niveau de la seule wilaya d'Oran, soit un taux d'évolution de 54 %. La Société algérienne de distribution de l'électricité et du

gaz réaffirme son engagement, a-t-on précisé à ladite société, à assurer la qualité et la continuité de la desserte en énergie électrique et gazière par une mobilisation efficace de ses moyens humains et matériels afin de répondre aux attentes de sa clientèle et garantir ainsi un service public impeccable en dépit de toutes les difficultés liées à la situation.

L. K.

### Mascara

## 400 bus réservés au transport scolaire

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Mascara s'est doté à la faveur de la rentrée scolaire 2020-2021, de 400 bus pour transporter les élèves, a-t-on appris du directeur de l'éducation. Hai Bechlaghem a indiqué que le secteur de l'éducation a bénéficié de 400 bus pour transporter environ 42 000 élèves des zones reculées vers les établissements scolaires, dont 96 bus relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, 121 bus du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et 123 loués par les communes. Les services de la direction de l'éducation œuvrent, en coordination avec ceux de la wilaya, à couvrir toutes les zones

d'ombre de la wilaya en matière de transport scolaire. a-t-on souligné. Par ailleurs, le directeur de l'éducation a fait part du lancement d'une opération de solidarité au profit des élèves nécessiteux souffrant d'une diminution de l'acuité visuelle, portant distribution de 1400 paires de lunettes et des auscultations. Les lunettes sont financées par la direction de l'administration locale et la mutuelle scolaire. Il a fait également savoir que 21 420 cartables avec toutes les fournitures scolaires sont prêts à être remis aux élèves des familles nécessiteuses dont 16 420 acquis par les communes et 5000 autres du budget de wilaya. En outre, 75 000 primes de scolarité de 5.000 DA sont versées aux élèves nécessiteux.

### Tissemsilt

## La réception des projets de développement au profit des zones d'ombre dans trois mois

La réception des projets de développement en faveur des zones d'ombre, lancés récemment dans la wilaya de Tissemsilt, est attendue dans les 3 mois à venir, a annoncé, jeudi soir le wali, Abbès Badaoui. Lors d'une cérémonie en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée nationale de la presse célébrée le 22 octobre de chaque année, le wali a souligné que les projets de développement lancés dernièrement au profit des zones d'ombre de la wilaya seront réalisés dans un délai de 3 mois, annonçant dans ce cadre l'ouverture de pistes rurales et le rac-

cordement au réseau d'électricité et d'eau potable. La wilaya a débloquent des sommes importantes pour concrétiser des projets de développement dans les zones d'ombre, a indiqué le chef de l'exécutif, tout en faisant part également de l'élaboration d'une stratégie en vue de développer les secteurs de l'agriculture et du tourisme en utilisant toutes les capacités disponibles et en impliquant tous les acteurs des deux secteurs.»Le développement économique de la wilaya est tributaire de celui de ces deux secteurs.

### Aïn Témouchent

## 39 bus de transport scolaire distribués aux différentes communes de la wilaya

Pas moins de 39 bus de transport scolaire ont été distribués mercredi au profit de 25 des 28 communes d'Aïn Témouchent, au titre de la rentrée scolaire 2020-2021. Le wali, M'hamed Moumene a souligné, lors de la cérémonie de distribution de ce quota de bus à l'occasion de la rentrée scolaire spécial cycle primaire, que l'opération intervient dans le cadre des efforts menés par l'Etat en faveur des communes du pays en général, faisant savoir que 39 bus ont été affectés aux communes de la wilaya d'Aïn Témouchent en donnant la priorité aux zones d'ombre. L'opération de distribution de ce quota de bus s'est effectuée suivant une étude des besoins des communes de la wilaya, a-t-il assuré. Pour leur part, les présidents d'APC bénéficiaires ont indiqué, que cette opération inscrite au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales devra renforcer le parc communal en matière de transport scolaire, dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des scolarisés, notamment au niveau des zones éloignées.



# Les bains de bouche, une piste étudiée dans la lutte contre le coronavirus

Ainsi que les solutions de lavage nasal et les shampoings dilués pour bébés. La nouvelle étude américaine ne suggère en aucun cas qu'un bain de bouche serait une solution miracle qui pourrait nous protéger contre la Covid-19. Les bains de bouche, les solutions de lavage nasal et les shampoings pour bébés dilués sont-ils les nouveaux articles qu'il faudrait avoir pour vaincre le Covid-19 ? Selon une nouvelle étude américaine, ils pourraient neutraliser une certaine forme de coronavirus, ce qui permet d'espérer la découverte d'une nouvelle solution pour réduire les taux de transmission du Covid-19. Il est important de signaler que cette récente recherche ne suggère en aucun cas qu'un bain de bouche serait une solution miracle qui pourrait nous protéger contre le virus meurtrier auquel fait actuellement face le monde entier. Deux raisons principales empêchent de faire des conclusions si hâtives. Tout d'abord, personne, pour cette étude, ne s'est gargarisé avec un bain de bouche. L'expérience s'est effectuée en laboratoire en utilisant des cellules humaines cultivées. Les effets des produits comme le bain de bouche sur les différents types de coronavirus n'ont donc pas encore été testés sur des humains. De plus, il faut savoir que les scientifiques ont, pour cette recherche, utilisé une forme de coronavirus appelée HCoV-229E. Il ne s'agit donc pas du SARS-CoV-2, qui est le

coronavirus derrière l'actuelle pandémie de Covid-19. Toutefois, les deux virus étant génétiquement identiques, les résultats obtenus pourraient être relativement similaires.

## Des produits capables de désactiver le virus

C'est une équipe de scientifiques de l'université d'Etat de Pennsylvanie qui a conduit la nouvelle recherche. Elle a exposé des cellules hépatiques humaines en culture à des solutions mixtes contenant le virus HCoV-229E mélangé à un bain de bouche, une solution de lavage nasal ou un shampoing pour bébés dilué à 1%. Tous ces produits se sont révélés efficaces pour désactiver le virus, à des degrés différents.

A lire aussi

## Le Covid-19 pourrait ne jamais être éradiqué

En entrant en contact avec le virus pendant une ou deux minutes, la solution faite à partir de shampoing pour bébés dilué à 1% pouvait désactiver environ 99,9% du coronavirus testé. Les bains de bouche et solutions de lavage nasal étaient capables de la même prouesse en une trentaine de secondes seulement. Après



une période plus longue (une ou deux minutes), plus aucune trace de virus infectieux ne pouvait être détecté dans les cellules humaines mélangées à ces deux produits. Cette étude américaine appuie une recherche allemande publiée en juillet 2020. Cette dernière suggère également qu'une exposition à un bain de bouche pourrait réduire de façon significative la charge virale du coronavirus. Cette fois-ci, l'étude s'intéressait au SARS-

CoV-2. Néanmoins, aucun de ces deux travaux scientifiques ne permettent de garantir que des résultats similaires pourraient être observés sur des êtres humains.

Pour l'équipe à l'origine de la recherche américaine, il est nécessaire de poursuivre les essais cliniques et d'évaluer si des produits comme un bain de bouche pourraient réduire la charge virale des personnes testées positives au Covid-19.

## Des chercheurs découvrent un nouvel organe dans le corps humain



Jusqu'à maintenant, seules trois familles de glandes salivaires étaient connues de la communauté scientifique. C'est une avancée majeure dans la connaissance de l'anatomie humaine. Dans une étude dont les conclusions ont été partagées dans la revue Radiotherapy Oncology, une équipe de scientifiques néerlandais a découvert un nouvel organe nommé glandes tubaires. Ces dernières, logées dans une région peu facilement accessible du crâne, a été localisé totalement au hasard.

### 4<sup>e</sup> famille de glandes salivaires

Comme l'explique le site de la CNN, les chercheurs examinaient en réalité des scanners de patients atteints d'un

cancer de la prostate lorsqu'ils ont repéré une paire de glandes salivaires à l'arrière du nasopharynx, inconnue jusque-là. Selon le média américain, ils utilisaient alors un nouveau type de scan appelé PSMA PET, à l'imagerie extrêmement sensible. A l'heure actuelle, seuls trois types de glandes salivaires situées près des oreilles, de la mâchoire et sous la langue étaient identifiés. «Les sujets ont trois ensembles de grosses glandes salivaires... mais pas là normalement. [...] Pour autant que nous le sachions, les seules glandes salivaires ou muqueuses du nasopharynx sont microscopiquement petites, et jusqu'à 1.000 d'entre elles sont réparties uniformément sur la muqueuse. Imaginez donc notre surprise lorsque nous avons découvert ces glandes»,

explique l'un des chercheurs à l'origine de la découverte, Wouter Vogel. 78 organes ? Comme le précise de son côté le média spécialisé Pourquoi docteur, la découverte a été confirmée par le scanner de 100 patients, inclus dans l'étude, ainsi que sur les cadavres d'un homme et d'une femme, après autopsie. De plus, il s'avère que cet organe est probablement relié à d'autres parties du corps humain car des conduits de drainage ont également été localisés lors de ces recherches. Toutefois, des recherches complémentaires doivent être réalisées afin de mieux comprendre le rôle de ces glandes. Toutefois, ce même média souligne que cette découverte pourrait bien modifier les traitements contre le cancer puisque ces glandes salivaires peuvent être endommagées pendant les thérapies.

## WhatsApp permettra bientôt d'acheter directement depuis l'application



Comme nombre d'autres plateformes sociales, WhatsApp entend bien renforcer les liens entre les utilisateurs et les entreprises. Cela passe, notamment par une expérience d'achat des plus fluides. WhatsApp a offert la possibilité aux entreprises et aux particuliers de créer des comptes pro qui permettent aux utilisateurs de prendre contact avec l'entreprise pour poser des questions, pour interagir avec le service client, etc. Ces comptes professionnels peuvent aussi faciliter toute l'expérience d'achat en réalisant des avant-premières de produits. Et bientôt, la plateforme permettra d'aller encore

plus loin. La plateforme a récemment publié une vidéo dans laquelle elle indique que, très bientôt, les utilisateurs pourront acheter un produit directement depuis l'application WhatsApp. La vidéo en question montre un client demander des informations à une entreprise concernant un produit avant de mettre ledit produit dans son panier et de l'acheter. Sans jamais quitter l'application WhatsApp. Et avec les confirmations d'usage de la part des deux parties. Pour une expérience d'achat plus fluide que jamais, et des paiements qui devraient se multiplier.

### De quoi monétiser enfin la plateforme pour Facebook ?

Pour l'heure, il est difficile de savoir quelles méthodes de paiement seront supportées dans la mesure où la vidéo ne le montre pas mais il s'agit en tous les cas d'une nouveauté très intéressante. Facebook a réfléchi à diverses solutions pour monétiser WhatsApp. Après tout, avec l'énorme base d'utilisateurs de la plateforme, il serait idiot de la part de Facebook d'ignorer tous ces revenus potentiels. Il est aussi possible que Facebook ne décide de récupérer une commission sur chaque transaction effectuée via WhatsApp. Cela pourrait représenter un montant plus que substantiel si les entreprises sont nombreuses à profiter de cette fonctionnalité. Dans tous les cas, il faudra attendre que celle-ci soit déployée pour savoir de quoi il retourne exactement. Et patienter encore pour que les entreprises commencent à l'utiliser pleinement. Une chose est sûre, Facebook pourrait bien tenir là un très bon moyen de monétisation de son application WhatsApp.

## Didier Raoult se voit refuser l'usage exceptionnel de l'hydroxychloroquine

L'Agence nationale de sécurité du médicament a refusé une demande de Didier Raoult visant à utiliser de l'hydroxychloroquine, même sans autorisation de mise sur le marché. L'infectiologue a réagi à cette décision, dénonçant le «deux poids, deux mesures» de l'organisme vis-à-vis de l'hydroxychloroquine et du remdésivir. Didier Raoult s'est vu refuser l'utilisation de l'hydroxychloroquine comme traitement contre la Covid-19, même à titre exceptionnel, par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Dans un communiqué, l'organisme indique en effet avoir rejeté la demande de recommandation temporaire d'utilisation (RTU) de l'infectiologue, qui aurait permis un usage du traitement même sans autorisation de mise sur le marché. L'agence justifie sa décision en soulignant que les données sur le traitement sont «très hétérogènes et inégales», et n'attestent pas de son efficacité. «A ce jour, les données disponibles, très hétérogènes et inégales, ne permettent pas de présager d'un bénéfice de l'hydroxychloroquine, seule ou en association, pour le traitement ou la prévention de la maladie Covid-19», explique l'organisme dans son communiqué. L'ANSM avance en outre des «risques majeurs, notamment cardio-vasculaires» et se montre sceptique quant au «rapport bénéfice/risque» du traitement vanté par Didier Raoult.



### Deux poids, deux mesures, selon Raoult

Le professeur Raoult a réagi à la décision de l'ANSM sur Twitter, dénonçant un «deux poids, deux mesures». L'infectiologue reproche en effet à l'organisme d'autoriser «l'envoi de mails promotionnels par Gilead pour le remdésivir», et même d'organiser «la distribution gratuite» de ce produit, tout en se montrant hostile à l'usage de l'hydroxychloroquine. Début juillet, l'ANSM avait déjà mené une enquête à l'encontre de Didier Raoult, le soupçonnant de prescrire de l'hydroxychloroquine sans le consentement formel de ses patients, comme le rapportait *Le Canard enchaîné*. L'Ordre des médecins avait été par la suite saisi.



# Election présidentielle aux USA

## Un dernier débat Trump/Biden plus calme, malgré l'échange d'accusations

*Donald Trump et Joe Biden se sont affrontés, jeudi soir, à Nashville lors d'un ultime débat à la tonalité plutôt constructive et respectueuse qui ne devrait pas profondément changer la dynamique à douze jours de la présidentielle américaine.*

Visiblement désireux d'offrir un visage plus discipliné, après un premier tête-à-tête cacophonique, le président américain, à la traîne dans les sondages, a accusé son rival de vouloir «reconfiner» le pays en raison du Covid-19. «Quelqu'un qui est responsable d'autant de morts ne devrait pas pouvoir rester président des Etats-Unis d'Amérique», a lancé le candidat démocrate, en prédisant «un hiver sombre» pour le pays le plus endeuillé au monde, avec plus de 222 000 décès dus au coronavirus. Le vieux routier de la politique a reproché au président républicain de ne «toujours pas avoir de plan» pour endiguer la pandémie. «Il n'y a pas un seul scientifique sérieux au monde qui pense que ça va disparaître bientôt», a-t-il martelé, alors que le locataire de la Maison-Blanche ne cesse d'assurer le contraire. «Nous le combattons très fermement», a répondu le tempétueux milliardaire, arrivé sans masque sur la scène de Nashville, dans le Tennessee, trois semaines après avoir été diagnostiqué positif au coronavirus. Les échanges, bien que vifs, étaient nettement plus audibles que la fois précédente, lorsque le démocrate de 77 ans avait traité le 45<sup>e</sup> Président des Etats-Unis, 74 ans, de «menteur», de «raciste» puis de «clown». «Il n'y a rien d'intelligent en vous», avait rétorqué l'ex-homme

d'affaires à Donald Trump qui l'accusait de vouloir mettre en place la politique de «la gauche radicale», Joe Biden a rappelé qu'il l'avait emporté lors des primaires démocrates où d'autres candidats étaient plus ancrés à gauche que lui. «Il est un peu perdu, il croit qu'il affronte quelqu'un d'autre. Il affronte Joe Biden !», a-t-il ironisé. Pour éviter la cacophonie, les organisateurs avaient décidé cette fois de couper le micro d'un candidat pendant les deux premières minutes de prise de parole de l'autre pour chacune des questions, sur la pandémie, les questions raciales, le changement climatique ou encore la politique étrangère. Donald Trump a, comme il l'avait annoncé, demandé à Joe Biden de «s'expliquer» sur des allégations de corruption au sujet des activités de son fils Hunter en Chine et en Ukraine, quand le candidat démocrate était vice-président de Barack Obama (2009-2017). «Jamais de ma vie je n'ai pris un centime d'une source étrangère», a protesté le démocrate, qui a jusqu'ici esquivé les questions sur ce sujet en se montrant ultra-protecteur de sa famille. «Ce n'est pas vrai, pas vrai», a-t-il dit à plusieurs reprises. Il a contre-attaqué en reprochant au président de n'avoir jamais accepté de publier ses déclarations d'impôts. «Que cachez-vous ?», a-t-il demandé. Contrairement aux précédentes pré-



sidentielles, il n'y aura cette année que deux débats, le président sortant ayant refusé un duel virtuel le 15 octobre — un format proposé pour éviter les risques d'infection après son diagnostic positif au coronavirus.

## Israël - Emirats

### Washington s'engage à maintenir la «supériorité militaire» d'Israël

Les Etats-Unis se sont engagés, jeudi, par écrit à maintenir «la supériorité militaire» d'Israël sur les autres pays de la région, alors que ce dernier s'inquiète d'une possible vente aux Emirats arabes unis d'avions de chasse américains F-35. Le ministre américain de la Défense, Mark Esper, et son homologue israélien Benny Gantz ont signé un document conjoint à l'issue d'entretiens à Washington, selon des photos officielles publiées par le Pentagone. Le ministère américain de la Défense est resté très discret sur le contenu de ce document, mais M. Gantz a indiqué dans un tweet que cette déclaration commune «confirme l'engagement stratégique des Etats-Unis envers la supériorité militaire qualitative de l'Etat hébreu pendant les années à venir». Il n'a pas donné plus de

détails, mais selon des médias israéliens, l'engagement américain porte sur quatre ans, soit jusqu'à la fin d'un hypothétique deuxième mandat du président Donald Trump. «Il était important pour moi de réaffirmer une fois de plus la relation spéciale entre nos deux pays», a indiqué M. Esper. «Nous sommes déterminés à maintenir la supériorité militaire qualitative d'Israël lors des ventes d'armement et réaffirmer notre engagement envers la sécurité d'Israël, qui dure depuis longtemps, qui est garantie et qui est inébranlable», a-t-il ajouté. Historiquement, Israël s'oppose à la vente de F-35 aux autres pays du Moyen-Orient, y compris à la Jordanie et à l'Egypte (pays avec lesquels il a signé des accords de paix), car il veut y maintenir sa supériorité technologique. Or, M. Trump a assuré qu'il

n'aurait «aucun problème» à vendre des chasseurs F-35 de dernière génération aux Emirats arabes unis, après la signature, le mois dernier, d'accords historiques de normalisation entre Israël d'une part, et les Emirats et Bahreïn de l'autre. Craignant que même en cas de victoire du démocrate Joe Biden à la présidentielle, M. Trump ne scelle un accord avec les Emirats avant la fin de son mandat fin janvier, deux sénateurs démocrates ont déposé un projet de loi encadrant la vente des F-35 à l'étranger. Le texte prévoit que le président des Etats-Unis, quel qu'il soit, ne pourra vendre ces chasseurs furtifs de haute technologie que s'il peut «certifier au Congrès que la technologie aéronautique des Etats-Unis et la sécurité d'Israël sont pleinement protégées».

## Palestine

### Une association alerte sur les conditions de vie de 39 détenues palestiniennes en Israël

La commission des Affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestinienne a alerté mercredi sur les conditions de vie «épouvantables» de 39 détenues palestiniennes dans les geôles de l'occupation israélienne. Selon l'agence de presse palestinienne (Wafa), depuis quelques temps, les prisonnières ont exprimé plusieurs revendications à l'administration pénitentiaire pour améliorer leurs conditions de vie, y compris le retrait des caméras de surveillance de la cour de la prison étant donné que cela limite leur mouvement et viole leur intimité, ainsi que l'autorisation de mener des appels téléphoniques avec leurs familles. Le traitement médical était également une des revendications des prisonnières, d'autant plus qu'il y a plusieurs cas de malades dont la prisonnière Israa Jaabees, Amal Taqatqa et Samer Abu Taher.

## Liban

### Aoun insiste sur la lutte contre la corruption et le lancement des réformes

Le Président libanais, Michel Aoun, a souligné mercredi la nécessité de lancer des réformes et lutter contre la corruption pour sortir de la grave crise qui secoue le Liban depuis un an. «En vertu de la Constitution, je suis tenu de désigner» un Premier ministre, a dit M. Aoun, tout en ajoutant que celui qui sera nommé devra s'engager «à lutter contre les foyers de corruption et lancer le chantier des réformes». M. Aoun s'exprimait à la veille de consultations parlementaires qui seront en principe organisées pour désigner un Premier ministre. Saad Hariri, qui a été trois fois Premier ministre, est donné comme favori pour ce poste, alors que le parti du président Aoun, le Courant patriotique libre, s'oppose à sa nomination. Il y a un an, M. Hariri et son gouvernement ont démissionné sous la pression d'un soulèvement populaire inédit, déclenché le 17 octobre 2019 pour dénoncer l'ensemble de la classe politique accusée de corruption et d'incompétence. La plupart des députés soutiennent la nomination de M. Hariri. Le mouvement Hezbollah ne s'est pas prononcé, mais son principal allié, le mouvement Amal appuie la désignation de M. Hariri. Le gouvernement actuel de Hassan Diab a démissionné dans la foulée de l'explosion dévastatrice le 4 août au port de Beyrouth. Il n'est pas parvenu à enrayer l'effondrement économique ni lancer les réformes attendues par la communauté internationale.

## Iran

### Téhéran a testé avec succès les radars pour identifier des cibles dans les airs

L'armée iranienne a testé avec succès les radars Qadir, Moraqeb et Bashir de fabrication iranienne pour identifier des cibles dans les airs au cours des exercices «Défenseurs du ciel de Velayat-99», a rapporté, jeudi, l'agence de presse Seraph News du Corps des gardiens de la Révolution islamique (CGRI). «Le système de radar Qadir entièrement iranien a été développé par des spécialistes, des scientifiques et de jeunes membres du Djihad pour l'autosuffisance du CGRI et comporte des technologies sophistiquées dont un nombre limité de pays disposent», selon Seraph News. L'essai réussit du système de radar Qadir a fait entrer l'Iran dans le «club» restreint des pays possédant des radars à longue portée, a fait savoir l'agence. Selon cette source, le système iranien Qadir est capable de détecter des cibles à basse et haute altitudes ainsi que des missiles balistiques. Le système Moraqeb de radar à commande de phase a été développé par des experts de la défense aérienne de l'armée iranienne. Il est capable d'identifier 300 cibles simultanément dans un rayon de 400 km, a affirmé Seraph News. Quant au système Bashir de radar à commande de phase 3D du CGRI, il peut détecter des cibles volantes ou camouflées dans un rayon de 300 km et à une altitude de 30 km. Il est également capable de détecter et intercepter des missiles de croisière, selon l'agence.

Ahsene Saaid /Ag.

## Syrie

### Une frappe américaine tue 14 terroristes d'Al-Qaïda dans le nord-ouest de la Syrie

L'armée américaine a annoncé, jeudi, avoir mené une frappe contre des responsables du groupe terroriste Al-Qaïda dans le nord-ouest de la Syrie, une opération qui selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a fait 14 morts dont cinq terroristes étrangers et six chefs. «Les Forces américaines ont mené une frappe contre un groupe de hauts responsables d'Al-Qaïda en Syrie qui s'étaient réunis près d'Idleb», a indiqué le commandant Beth Riordan, porte-parole du commandement central de l'armée américaine (Centcom). «L'élimination de ces dirigeants d'Al-Qaïda en Syrie va réduire la capacité de l'organisation terroriste à planifier et à mener des attentats menaçant les citoyens américains, nos partenaires et les civils innocents», a-t-elle ajouté dans un communiqué. La porte-parole américaine

ne n'a pas précisé le nombre de morts. Selon l'OSDH, une ONG, basée en Grande-Bretagne, la frappe de drone a visé un rassemblement de terroristes dans le village de Jakara dans la région de Salqin. La frappe a eu lieu dans la province d'Idleb qui abrite des groupes terroristes menés par Hayat Tahrir al-Cham (HTS), l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda. Selon le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahman, cinq ressortissants étrangers figuraient parmi les terroristes tués jeudi mais leur nationalité n'est pas établie. Parmi les six commandants tués dans la frappe jeudi, deux appartenaient au HTS, a-t-il dit. Ebaa, l'organe de propagande du HTS, a indiqué de son côté qu'une frappe avait visé «une tente appartenant à l'un des dignitaires» à Jakara, faisant plusieurs morts.

## Libye

### Cessez-le-feu salué

Après 9 ans de guerre, une lueur d'espoir pour la paix en Libye. Les deux parties en conflit ont signé un accord de cessez-le-feu hier vendredi au terme de cinq jours de négociations menées à Genève sous l'égide des Nations unies. L'ONU parle d'une étape «historique» qui devra toutefois se concrétiser sur le terrain. «Les parties ont convenu que toutes les unités militaires et les groupes armés sur le front doivent retourner dans leurs camps. Cela s'accompagnera du départ de tous les mercenaires et combattants étrangers de tous les territoires libyens -terrestre, aérien et maritime - dans un délai maximum de trois mois à compter d'aujourd'hui», a déclaré Turco Williams, la cheffe de la mission d'appui des Nations unies en Libye. L'Union européenne (UE) a salué comme une «bonne nouvelle» l'annonce du cessez-le-feu en Libye hier et appelé à sa mise en œuvre pour permettre la reprise des négociations politiques. «Nous nous félicitons de l'annonce de cet accord. C'est une bonne nouvelle. Mais sa mise en œuvre est aussi importante, car elle sera la clef pour la reprise des négociations poli-

tiques», a déclaré Peter Stano, le porte-parole du chef de la diplomatie européenne Josep Borrell. Les belligérants de la crise libyenne ont signé, vendredi, un cessez-le-feu permanent dans toute la Libye, après cinq jours de discussions à Genève organisées sous l'égide des Nations unies, avait indiqué auparavant la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul). La signature de l'accord, organisée dans la salle du Palais des Nations unies de Genève a duré une dizaine de minutes, suivie d'une salve d'applaudissements, avaient rapporté les médias. Mercredi, la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Manul, Stéphanie Williams, avait annoncé lors d'une conférence de presse tenue en marge du quatrième round de la Commission militaire (5+5) plusieurs accords concrets entre les belligérants, en vue d'un règlement de la crise, comme l'ouverture des principales routes terrestres du pays ainsi que celle de certaines voies aériennes intérieures. M<sup>me</sup> Williams s'était dite optimiste quant à un règlement définitif de la crise en Libye.



## Journée nationale de la presse Les lauréats du Prix du président de la République distingués

Les journalistes lauréats de la 6<sup>e</sup> édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel, organisée sous le thème «le Numérique... une passerelle pour l'édification de l'Algérie nouvelle», ont été distingués jeudi à Alger. La cérémonie de distinction s'est déroulée au Centre international des conférences (CIC), en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche et de plusieurs membres du gouvernement et de hauts responsables, ainsi que nombre de journalistes.

### La presse écrite

Dans la catégorie de la presse écrite, 3 lauréats ont été distingués à savoir, Leila Zerguit du quotidien *El Djoumhouria* qui a obtenu la première place pour le reportage «numérisation : pierre angulaire de l'Algérie de demain», suivie de Fahima Benakrouf du quotidien *Saout El Ahrar* et de Hadj Tahar Ali de *El Hayat El Arabia*.

### La radio

Pour ce qui est de la catégorie des médias radiophoniques, deux journalistes de la chaîne Radio I ont obtenu la première place,

à savoir Abdenacer Kasseh Laâouar pour *Le coronavirus impose la distanciation et favorise la communication numérique*, et Ahmed Amine Harane pour *numérisation de l'administration- débureaucratisation*. La deuxième et la troisième place ont été octroyées à Rahima Aït Hamiche de la Radio Tizi-Ouzou et Salah Eddine Benghedka de la Radio Sétif.

### La télévision

Pour les médias télévisés, le jury a décidé de ne pas décerner le premier et le troisième prix, alors que le deuxième a été accordé à la journaliste de la télévision algérienne Amel Merir pour son programme «la culture à l'ère du coronavirus».

### La presse électronique

Concernant les médias électroniques, Houssam Eddine Fodhil de *Echourouk Online* s'est vu octroyer le premier prix pour son thème «numérisation du secteur de la santé : prémices de l'Algérie nouvelle», alors que le deuxième a été octroyé à Abdelkader Chems Eddine Houari de l'APS, le troisième est revenu à Ahmed Laalaoui de *El Watan Press*.



### Le prix spécial du jury

En fin, le jury a accordé son prix spécial à la journaliste Nesrine Rabehi de la Radio

Coran pour son thème : *numérisation, passerelle vers l'Algérie nouvelle*.

T. M. / Ag.

## 66<sup>e</sup> anniversaire de la Guerre de libération Le Musée central de l'armée abrite un programme riche et varié

Le Musée central de l'armée d'Alger abrite, depuis jeudi, un programme riche et varié à l'occasion de la célébration du 66<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Elaboré par la direction de la communication, de l'information et de l'orientation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) sous le thème «1<sup>er</sup> Novembre 1954 station phare, Novembre de la libération... Novembre du changement», ce programme s'inscrit dans le cadre de la commémoration de cet important événement historique. Le programme comprend «des portes ouvertes sur les différentes forces de l'ANP, où la première

journée a été consacrée aux forces terrestres», précise la même source. Cette manifestation sera marquée par des conférences historiques, la projection de films révolutionnaires et documentaires, des expositions de photos et de livres outre des représentations théâtrales et artistiques. L'organisation de ce genre d'activités, devenues une tradition ancrée dans l'ANP depuis l'indépendance, vise à «ancrer les valeurs de la Glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> novembre dans les esprits de nos jeunes et de nos enfants, en guise de fidélité aux sacrifices de nos vaillants martyrs, pour témoigner de l'intérêt particulier qu'accorde le Haut commandement de l'ANP à la préservation de la mémoire nationale».

## AARC Chafa Ouzzani expose

Sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise une exposition de peinture de l'artiste plasticien Chafa Ouzzani. Le vernissage aura lieu samedi 24 octobre 2020 à partir de 15h 30 à Dar Abdeltif. Soyez les bienvenus en respectant les gestes barrières contre la Covid-19 pour votre sécurité et celle des autres. Pour info, Chafa Ouzzani est né le 9 mai 1967 à Alger. Il est originaire de Chemini en Kabylie. Dès son enfance, Chafa Ouzzani était passionné de dessin et de peinture. De cette passion naîtra un parcours artistique continu qu'il mènera en parallèle avec l'exercice de son métier d'architecte à Béjaïa. Etudiant, Ouzzani organisera sa première exposition à l'Institut d'architecture de l'université de Blida. Premier jalon vers une production

prolifique et une juste reconnaissance. Son style évolue et s'affirme avec les années, passant de simples reproductions, portraits, paysages et autres natures mortes à un style semi-figuratif tourmenté qu'il développera pendant une décennie. Par la suite, par besoin, et pour se libérer des limites de la figuration, l'artiste s'orientera vers un style abstrait et/ou semi-abstrait dominé par une expression purement plastique, induite par de fortes compositions de formes et de couleurs. L'œuvre de Chafa a évolué au fil des ans pour prendre une maturité visible et reconnaissable au premier regard. Le trait est sûr et les compositions d'une force captivante. La toile devient un support aux limites indéfinies. La matière colorée, huile ou acrylique, utilisée au gré de l'insistant devient un vecteur d'expression de toutes les

émotions. Dans son œuvre, l'abstraction et la figuration s'entremêlent, s'entrelacent, s'entrechoquent et se rapprochent pour suggérer une volonté délibérée d'aller vers une esthétique aux multiples manifestations. Ouzzani travaille sa toile comme un espace vierge. Divisions, ruptures, chevauchements ou assemblages sont travaillés dans un perpétuel souci d'harmonie et d'équilibre esthétique. Le résultat invoque souvent un travail de mémoire où l'identité est omniprésente. A son actif, plusieurs expositions individuelles et/ou collectives en Algérie et à l'étranger (France, Italie, Turquie, Serbie, Tunisie)... qui lui ont valu d'élogieuses critiques dans la presse et les médias télévisuels. Il a également participé à de nombreux symposiums et festivals internationaux.

### Musique

## Paul McCartney sort un nouvel album solo enregistré pendant le confinement

Paul McCartney a annoncé sortir en décembre un nouvel album solo, «*McCartney III*», composé de chansons créées ou retravaillées par l'ex-figure des Beatles pendant le confinement instauré au printemps pour lutter contre l'épidémie de nouveau coronavirus, rapportent des médias. Ce nouvel album, prévu pour le 11 décembre, est en réalité la 3<sup>e</sup> partie d'un triptyque, dont le premier disque -son tout premier album solo intitulé sobriement «*McCartney*»- avait vu le jour il y a cinquante ans. «*McCartney II*» avait suivi dix ans plus tard, en 1980. L'ex-bassiste des Beatles a expliqué dans un communiqué qu'il n'avait à l'origine pas prévu de sortir d'album en 2020, mais que son confinement lui avait donné l'occasion de retravailler d'anciennes chansons jamais sorties, puis l'envie d'en créer de nouvelles. «Au fil des ans j'ai travaillé sur certaines choses, mais parfois le temps me manquait et je les laissais à moitié finies», a déclaré Paul McCartney, expliquant qu'au contraire, le

confinement qu'il a passé dans «sa ferme avec sa famille» lui avait permis de travailler «tous les jours» dans son studio. Au début, «j'ai dû travailler sur une musique de film, qui est devenue le premier morceau de l'album et, une fois terminée, j'ai commencé à me demander ce que j'allais faire ensuite», a-t-il expliqué. «Je faisais de la musique pour moi-même plutôt que de faire de la musique pour mon travail. J'ai donc fait les choses que j'avais envie de faire», s'est réjoui l'artiste de 78 ans, affirmant n'avoir «aucune idée que cela finirait en album». Enregistré dans le Sussex (sud de l'Angleterre), «*McCartney III*» fait découvrir à l'auditeur un ensemble de chansons inédites, où l'ex-Beatles assure à la fois le piano, le chant, la guitare, mais aussi la basse et la batterie. Il s'agira de son 18<sup>e</sup> album en solo, après «*Egypt Station*», qui l'avait projeté en 2018 à la tête du classement de référence des ventes d'album aux Etats-Unis, le Billboard, pour la première fois en 36 ans.

## Avec sept pièces théâtrales Le théâtre britannique s'invite à Alger en diffusion virtuelle

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) s'ouvre, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre prochain, sur le théâtre britannique avec une programmation virtuelle de plusieurs pièces de référence, appartenant au répertoire universel du 4<sup>e</sup> Art. Pas moins de 7 pièces de théâtre célèbres seront diffusées durant 12 jours sur la chaîne YouTube du TNA, une programmation passée au mode virtuel suite à la pandémie de Covid-19 qui a paralysé toute activité artistique réelle et contraint les différents organismes culturels à transférer leurs manifestations sur la Toile. Le public pourra ainsi se connecter au média social du TNA pour se divertir et apprécier, de 18h à 2h, tous les jours, les pièces *King Lear* (RSC Education Royal Shakespeare Company), *My light shines on* (Celebration of Festival City), *Death of Hunter* (Rolf Huchhuth Full Play), *Romeo and Juliet*, *Letters to Anne of Green Gables* (Bethany Lutheran College), *My light shines on ghost light* (Hope Dickson Leach National Theatre of Scotland) et *Cristmas Card*. Programmée dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et le Royaume-Uni, la diffusion de ces pièces de théâtre sur la Toile s'ajoute à tout un programme virtuel élaboré par le TNA dans le but de maintenir une activité culturelle en période de confinement sanitaire, imposé par la pandémie de coronavirus et qui comprend également, outre le théâtre, des rencontres littéraires, des conférences et des expositions de peinture.



**NUMEROS UTILES****Numéros Verts**

|                                            |      |
|--------------------------------------------|------|
| - Police :                                 | 1548 |
| - Gendarmerie nationale :                  | 1055 |
| - Sonelgaz :                               | 3303 |
| - Alerte kidnapping :                      | 104  |
| - Personnes en difficulté ou en détresse : | 1527 |
| - SOS Sécurité :                           | 112  |
| - SOS Santé :                              | 115  |

**Urgences**

|                                 |              |
|---------------------------------|--------------|
| - SAMU :                        | 021 23 50 50 |
| - Police :                      | 17           |
| - Protection civile :           | 14           |
| - Gendarmerie nationale :       | 021 96 42 22 |
| - Sapeurs-Pompiers              | 021 71 14 14 |
| - Sûreté de la wilaya d'Alger : | 021 73 00 73 |
| - Centre antipoison :           | 021 97 98 98 |
| - Centre des grands brûlés :    | 021 63 29 95 |
| - Institut Pasteur :            | 021 67 25 02 |

**Hôpitaux**

|                                  |              |
|----------------------------------|--------------|
| - CHU Mustapha :                 | 021 23 35 35 |
| - CHU Ait Idir :                 | 021 97 98 00 |
| - CHU Ben Aknoun :               | 021 91 21 63 |
| - CHU Beni Messous :             | 021 93 15 50 |
| - CHU Kouba :                    | 021 28 33 33 |
| - CHU Bab El Oued :              | 021 96 06 06 |
| - CHU Bologhine :                | 021 95 82 24 |
| - CHU El Kettar :                | 021 96 48 97 |
| - HCA Aïn Naâdja :               | 021 54 05 05 |
| - Hopital Tixeraine :            | 021 55 01 10 |
| - Hopital Zéralda :              | 021 32 63 94 |
| - Centre Pierre et Marie Curie : | 021 23 66 66 |

**Compagnies Aériennes**

|                      |              |
|----------------------|--------------|
| - Air Algérie :      | 021 74 24 28 |
| - Tassili Airlines : | 021 50 98 58 |
| - Air France :       | 021 98 04 04 |

**Dépannages**

|                      |              |
|----------------------|--------------|
| - Gaz :              | 021 68 44 00 |
| - Electricité :      | 021 68 55 00 |
| - Service des eaux : | 021 67 50 30 |

**Radios**

|                     |                 |
|---------------------|-----------------|
| - Chaîne I :        | 021 21 48 37    |
| - Chaîne II :       | 021 69 11 70    |
| - Chaîne III :      | 021 48 15 15    |
| - Radio El Bahdja : | 023 70 99 99    |
| - Jil FM :          | 021 69 27 27    |
| - ENRS :            | 021 69 34 03/06 |

**Services**

|                                           |      |
|-------------------------------------------|------|
| - Algérie Télécom                         | 100  |
| - Serveur vocal chèques postaux :         | 1530 |
| - Seaal :                                 | 3394 |
| - Scouts musulmans algériens :            | 3033 |
| - Association algérienne de psychiatrie : | 1512 |
| - Réclamations :                          | 18   |
| - Renseignements / Réveil :               | 19   |
| - Télégramme :                            | 13   |

**Hôtels - Alger**

|                         |               |
|-------------------------|---------------|
| - Hôtel El Djazaïr      | 026 21 80 80  |
| - Hôtel El Aurassi      | 021 74 82 52  |
| - Hôtel Hilton          | 021 21 96 96  |
| - Hôtel Sheraton        | 021 37 77 77  |
| - Hôtel Mercure         | 021 24 59 70  |
| - Hôtel Ibis            | 021 98 80 20  |
| - Hôtel Albert Premier  | 021 73 65 06  |
| - Hôtel Safir           | 0551 42 58 48 |
| - Hôtel El Riadh        | 021 45 23 58  |
| - Hôtel Mazafran        | 021 32 00 00  |
| - Hôtel AZ Zéralda      | 023 32 55 89  |
| - Hôtel Oasis - Kouba   | 021 77 04 04  |
| - Hôtel New Day - Kouba | 023 77 47 47  |
| - Hôtel Mouflon d'Or    | 021 54 25 62  |

**Hôtels - Sud**

|                                  |              |
|----------------------------------|--------------|
| - Hôtel El Djanoub - Ghardaïa    | 029 89 46 20 |
| - Hôtel - El Boustani - El Ménéa | 029 81 60 50 |
| - Hôtel Tahat - Tamanrasset      | 029 31 21 21 |
| - Hôtel Gourara - Timimoun       | 049 90 26 27 |
| - Hôtel Touat - Adrar            | 049 96 99 33 |

**Hôtels - Est**

|                                   |               |
|-----------------------------------|---------------|
| - Hôtel Antar - Béchar            | 049 81 71 63  |
| - Hôtel Kerdada - Bou Saâda       | 035 53 39 04  |
| - Hôtel Le Caïd - Bou Saâda       | 035 53 43 94  |
| - Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud     | 0660 20 88 20 |
| - Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued | 032 11 89 02  |

**Hôtels - Ouest**

|                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| - Hôtel Marriott - Constantine | 035 53 39 04 |
| - Hôtel Ibis - Constantine     | 031 99 20 00 |
| - Hôtel Cirta - Constantine    | 031 92 19 80 |
| - Hôtel Le Majestic - Annaba   | 038 86 54 54 |
| - Hôtel El Mountazah - Annaba  | 038 65 24 12 |
| - Hôtel El Hidhab - Sétif      | 036 51 41 34 |

**Hôtels - Ouest**

|                                |                   |
|--------------------------------|-------------------|
| - Hôtel Sheraton - Oran        | 041 59 01 00      |
| - Hôtel Royal - Oran           | 041 29 17 17      |
| - Hôtel Ibis - Oran            | 041 98 23 00      |
| - Hôtel Renaissance - Tlemcen  | 043 40 11 11      |
| - Hôtel Les Zianides - Tlemcen | 043 27 71 21 à 25 |
| - Hôtel Ziri - Ghazaouet       | 043 32 30 25      |

**3****19h56 : Commissaire Magellan**

Estelle Delandin, directrice d'une galerie d'art à Saignac, a été trouvée morte sur son lieu de travail. Tuée d'un coup violent porté à la tête. Sur la scène de crime, le commissaire Magellan croise Jérôme Lebreuil, l'ex-mari de la victime, Ines Belland,....

**19h50 : Echappées belles****5**

Jérôme Pitorin part à la découverte de la Martinique et de ses côtés festifs. En 2017, près d'un million de voyageurs se sont rendus sur l'île pour pratiquer la randonnée, la plongée ou profiter d'une escapade gourmande, d'une sieste sur les îlets ou d'une visite d'un village de pêcheur et d'une plantation...

**20h02 : Football - Paris-SG / Dijon****CANAL+****Ligue 1.  
8<sup>e</sup> journée.****Paris-SG /  
Dijon.****20h05 : The Rookie****6**

Après des nouvelles importantes, Nolan invite Grace pour un repas. Par ailleurs, chaque équipe se voit attribuer une affaire non classée, dans l'espoir de trouver de nouvelles pistes...

**19h50 : Les châteaux du Moyen Age****arte**

Les châteaux forts restent dans l'imaginaire collectif l'un des symboles du Moyen Âge. Stratégiquement bâtis dans des zones offrant des remparts naturels, ces lieux de vie et de défense, d'abord édifiés en bois, se comptaient par dizaines de milliers dans l'Europe médiévale...

**20h05 : Chroniques criminelles****TFX**

«L'affaire Olivier Cappelaere: l'empoisonneur de la Côte d'Azur?» \_ Suzanne Bailly, âgée de 85 ans, est prise d'un malaise dans son appartement au Cannet, sur la Côte d'Azur. A l'hôpital, les médecins lui apprennent qu'elle a été empoisonnée...

**20h05 : La foire aux vanités****Chérie 25**

Après avoir vu leurs derniers espoirs d'hériter de la fortune de lady Matilda Crawley s'évanouir, Becky et Rawdon, désormais parents d'un petit garçon, vivent dangereusement au-dessus de leurs moyens. Lorsque son époux est emprisonné pour dettes,...

**20h05 : Les Brown - génération Alaska****RMC  
DÉCOUVERTE**

En Alaska, Billy Brown, Ami et leur sept enfants se préparent à affronter une pénurie de bois ; des problèmes de santé imprévus forcent la famille à se séparer...

**20h05 : Les rois de la réno****6ter**

Tarek appelle Christina car il a trouvé une rénovation à Lakewood. Cette dernière n'étant pas disponible, il propose à son ami Robert Drenk de s'associer avec lui dans ce projet. La maison dispose de trois chambres et une salle de bain,...

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites  
0776 88 22 38

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja  
0795 22 65 77

**AEROPORTS**

|                                 |              |                                |               |
|---------------------------------|--------------|--------------------------------|---------------|
| - Houari Boumédiène - Alger     | 021 50 91 91 | - Rabah Bitat - Annaba         | 038 52 01 59  |
| - Ahmed Ben Bella - Oran        | 041 59 10 77 | - Mostepha Ben Boulaid - Batna | 023 77 01 10  |
| - Mohamed Boudiaf - Constantine | 031 81 01 24 | - 8 Mai 1945 - Sétif           | 0651 88 73 66 |



## Ligue 1

## Le calendrier sera-t-il respecté ?

En marge de la tenue de son Assemblée générale ordinaire, la Ligue nationale de football a rendu public, ce jeudi, le calendrier du championnat de la Ligue 1, confirmant au passage le système de compétition adopté au préalable.

Il y a eu au cours de l'Assemblée générale des suggestions émanant de certains présidents de clubs pour essayer de le changer, sachant qu'il sera très difficile de le respecter au vu de la situation sanitaire précaire et incertaine que traverse le pays, mais le président de la LNF, Abdelkrim Medouar n'a rien voulu savoir. «C'est une décision prise par vous-même au cours d'une réunion à laquelle a participé le président de la FAF en personne», leur a-t-il rappelé. Il est vrai que ce sont les clubs qui ont adopté le championnat à 20 clubs, alors qu'il y avait la possibilité de le partager exceptionnellement en deux poules pour alléger le calendrier et le terminer plus aisément. A présent tout le monde doit assumer ce choix et ne pas venir se plaindre plus tard du programme marathon auquel ils seront astreints forcément. D'ailleurs, Abdelkrim Medouar a avoué qu'on aura besoin de 8 mois au minimum pour terminer la compétition. Cela si tout se passe normalement. Ce qui n'est pas du tout évident. On ne sait pas en effet ce que nous réserve l'avenir, surtout par rapport à l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus. Sachant que le championnat ne commencera pas avant la fin du mois de novembre prochain, il ne peut pas se

terminer du coup avant le mois de juillet 2021. Il faudra croiser les doigts pour qu'il n'y ait pas des interruptions au cours de la saison, sinon ça ne finira jamais. D'ailleurs, beaucoup d'observateurs craignent ce scénario, surtout si l'on ajoute la Coupe d'Algérie et les compétitions internationales inter clubs. Il faut savoir aussi qu'avec la recrudescence des nouveaux cas du coronavirus dans le pays, il n'est pas à écarter que le début du championnat soit repoussé. Une éventualité de plus en plus évoquée et qui prend de l'ampleur au fil des jours. On sent qu'il n'y a pas de prise de décision ferme et définitive à ce sujet, car cela ne dépend pas des instances footballistiques. Ces dernières sont tributaires des recommandations des autorités sanitaires et par ricochet de celles des pouvoirs publics. En attendant, les clubs poursuivent leur interminable préparation avec pour le moment moins de cas de coronavirus enregistrés qu'on pouvait le craindre. On ne sait pas cependant si tous les clubs appliquent à la lettre le protocole sanitaire. Seules quelques équipes communiquent à ce sujet et rendent compte des tests effectués périodiquement. Il est vrai aussi que tous les pensionnaires de l'élite ne sont pas logés à la même enseigne, par rapport aux



moyens dont ils disposent. Chacun se débrouille comme il peut, tout en croisant les doigts. Il faut espérer que la situation demeure sous plus ou moins contrôle pour pouvoir

démarrer le championnat dans les temps impartis. Autrement, la saison risque d'être sérieusement compromise.

Ali Nezlioui

## Classement Fifa

L'Algérie gagne cinq places, désormais 30<sup>e</sup>

L'Algérie a gagné 5 places au nouveau classement de la Fédération internationale de football (Fifa), se positionnant ainsi à la 30<sup>e</sup> position, selon l'édition du mois d'octobre publiée jeudi par l'instance sur son site officiel et qui reste dominée par la Belgique. Cette progression des «Verts» a été possible après la reprise de la compétition, suspendue depuis le mois de mars, pour les équipes africaines, en raison de la pandémie de Covid-19. Les hommes de Djamel Belmadi avaient dominé en amical le Nigeria (1-0) le 9 octobre lors du premier test-match disputé en Autriche, avant de faire match nul face au Mexique (2-2), le 13 du même mois aux Pays-Bas. Ces deux derniers adversaires des Algériens se trouvent respectivement aux 32<sup>e</sup> (-3) et 11<sup>e</sup> (inchangé) rangs. Le Zimbabwe, prochain adversaire de l'Algérie en qualifications de la CAN-2021 en novembre, est toujours scotché à la 111<sup>e</sup> position. Les deux autres concurrents des «Verts» dans le groupe H, la Zambie et le Botswana, sont logés respectivement aux 89<sup>e</sup> (-1) et 149<sup>e</sup> (-1) places. Le podium reste le même, même

si l'écart se réduit entre la Belgique, première, et ses deux poursuivants, la France et le Brésil, suite à la première défaite depuis novembre 2018 des «Diabes Rouges» face à l'Angleterre (4<sup>e</sup>) en Ligue des Nations. Par contre, il y a du changement dans le Top-10 mondial : l'Espagne (6<sup>e</sup>, +1) et l'Argentine (8<sup>e</sup>, +1) échangent leur position avec l'Uruguay (7<sup>e</sup>, -1) et la Croatie (9<sup>e</sup>, -1) respectivement. Un peu plus loin dans la hiérarchie, le Danemark (13<sup>e</sup>, +3), le Paraguay (35<sup>e</sup>, +5) et l'Ecosse (45<sup>e</sup>, +4) progressent, tandis que la Hongrie (47<sup>e</sup>, +5) intègre le Top-50 aux dépens de la Bosnie-Herzégovine (51<sup>e</sup>, -1). Mais la meilleure opération est à mettre à l'actif de Malte (180<sup>e</sup>, +6) qui grimpe de six échelons à la faveur de ses victoires face à Gibraltar (195<sup>e</sup>, inchangé) et à la Lettonie (142<sup>e</sup>, -5), et de son match nul face à Andorre (145<sup>e</sup>, -8). A signaler également les percées de l'Equateur (60<sup>e</sup>, +4) et du Panama (77<sup>e</sup>, +4). Le prochain classement mondial de la Fifa sera publié le 26 novembre 2020.

Bessa N.

## Qualifications Mondial-2022 (Gr. A)

## Jean-Michel Cavalli : «L'Algérie est largement favorite»

Le sélectionneur du Niger, Jean-Michel Cavalli, dont l'équipe est versée dans le même groupe que l'Algérie dans les qualifications pour la Coupe du monde de football, a estimé que les Verts sont «largement favoris» pour passer au 3<sup>e</sup> et dernier tour des qualifications du Mondial-2022 au Qatar. «Naturellement, les Algériens seront largement favoris, mais nous devons profiter des opportunités qui se présenteront. Même si nous n'avons qu'une chance sur mille, il faudra savoir la saisir», a déclaré le technicien français dans un entretien accordé au site de la FIFA. «C'est un pays que

je connais bien, mais ça n'est pas le plus important. Je vais tout faire pour que mon équipe obtienne un bon résultat, car je suis avant tout un compétiteur. Nous n'avons rien à perdre dans ce groupe», a-t-il ajouté. L'ancien entraîneur de la sélection d'Algérie (2006/2007) et des clubs algériens du MC Oran (2014-2015/2017-2019) et de l'USM Alger (2016), qui a le sentiment d'avoir été privé d'une participation à la Coupe du monde en 2010, a estimé que le Niger représente aussi à ses yeux une occasion de prendre sa revanche sur le sort. «Tous les entraîneurs rêvent de dis-

puter cette compétition. Ce serait un exploit historique pour le Niger. Personnellement, j'ai l'impression d'être passé à côté de quelque chose en 2010... J'aimerais vraiment avoir l'occasion d'emmener une équipe en Coupe du monde avant de prendre ma retraite», a-t-il dit. Versé dans le groupe A des qualifications pour la Coupe du monde 2022, dont les deux premières journées ont été fixées entre le 31 mai et 15 juin 2021, le Niger évoluera aux côtés de l'Algérie, le Burkina Faso et Djibouti. Le premier du groupe se qualifie pour le 3<sup>e</sup> et dernier tour.

## Tournoi de l'UNAF U20

## Les «Verts» poursuivent leur préparation

L'équipe nationale des U20, qui prépare le tournoi de l'UNAF de la catégorie, qualificatif à la CAN-2021, a entamé jeudi un stage de pré-sélection au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. «Dans le cadre du stage (du 22 au 25 octobre 2020), 14 joueurs algériens évoluant à l'étranger ont rejoint, hier (jeudi) depuis Paris, le CTN de Sidi Moussa. 4 joueurs ont manqué à l'appel dont 3 pour cause de coronavirus, à savoir les deux Marseillais de l'OM, Joakim Jean-Philippe Kada et Yanis Ahmed Hadjem ainsi que Redouane Tbahiriti du Stade de Reims, alors qu'Aymen Abdelkrim Boutoutaou s'est blessé. Quant à Enzo Elias Lamrani, sociétaire de l'AS Nancy Lorraine, il a tenu à être présent -avec des béquilles- malgré une blessure qu'il a contractée la veille à l'entraînement», a écrit l'instance fédérale. «Après s'être installés au niveau de leurs chambres, les joueurs ont été conviés à l'amphithéâtre Omar-

Kezzal pour les présentations d'usage et le discours d'ouverture du stage avant de fouler le terrain pour une première séance d'entraînement à 18h», a ajouté la même source. La sélection des U20 a affronté hier en match amical le MC Alger à Aïn Bénian (Alger), histoire de permettre au staff technique de voir de plus près les nouveaux joueurs qui endosseront le maillot national pour la première fois. L'équipe nationale de la catégorie a bouclé mardi la première partie du stage de préparation réservée aux joueurs locaux, en faisant match nul (0-0) en amical devant la 1<sup>ère</sup> Région militaire. La deuxième partie du regroupement est exclusivement réservée aux joueurs évoluant à l'étranger. Ces stages entrent dans le cadre de la préparation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) en Tunisie, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

## Ligue 1 : MC Alger

## Billel Bensaha rejoint le Doyen à titre de prêt

Le milieu offensif algérien de l'ES Tunis, Billel Bensaha, a rejoint le MC Alger à titre de prêt pour une année avec option d'achat, a annoncé jeudi le club de Ligue 1 algérienne de football. Bensaha, 26 ans, est la 7<sup>e</sup> recrue estivale de la formation algéroise, après l'attaquant Taoufik Addadi, le défenseur Nabil Saâdou et le gardien de but Abdelkadir Salhi, tous les 3 de la JS Kabylie, ainsi que le défenseur central Mouad Haddad (ex-JSM Skikda), le milieu de terrain ivoirien Isla Daoudi Diomandé (ex-ES Sétif) et l'attaquant Abdelhak Abdelhafid (ex-MC Oran). En revanche, le MCA a enregistré les départs de l'attaquant Hichem Nekkache et du milieu offensif Walid Derardja vers le MC Oran, outre la rupture à l'amiable du contrat du défenseur Zidane Mebarakou. Pour préserver l'ossature de l'équipe, la direction a prolongé le contrat du meneur de jeu Abderrahmane Bourdim, du latéral droit Abderrahmane Hachoud et de l'attaquant Samy Frioui. La direction des «Vert et Rouge» a, par ailleurs, promu dans l'effectif de l'équipe A quelques joueurs espoirs, dans le but de renforcer l'ossature de la formation mouloudéenne qui va jouer sur plusieurs fronts cette saison laquelle coïncide avec la célébration du centenaire du «doyen» des clubs algériens.





## Coronavirus

## 273 nouveaux cas, 170 guérisons et 9 décès durant les dernières 24 heures

Deux cent soixante-treize (273) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 170 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 55 630 dont 273 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1897 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 38 788, a précisé le Dr Fourar lors du

point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 25 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 33 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen la vigilance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



## Amendement constitutionnel

### L'ANIE octroie 17 accréditations provisoires à des médias étrangers



L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, jeudi soir, avoir octroyé 17 accréditations provisoires sur 25 demandes émanant de médias étrangers qui ont émis le vœu de couvrir le référendum sur le projet d'amendement constitutionnel du 1<sup>er</sup> novembre 2020. «Dans le cadre des préparatifs en cours pour le référendum sur le projet d'amendement constitutionnel du 1<sup>er</sup> novembre 2020, et en application des missions qui lui sont imparties conformément à la loi organique N° 07-19 du 14 septembre 2019, particulièrement son article 49, l'Autorité nationale indépendante des

élections informe qu'elle a octroyé 17 accréditations provisoires sur 25 demandes, reçues entre le dimanche 11 octobre 2020 au jeudi 22 octobre 2020, de médias étrangers qui ont émis le vœu de couvrir le référendum sur le projet d'amendement constitutionnel du 1<sup>er</sup> novembre 2020», précise l'ANIE. Dans ce sens, ajoute la même source, l'ANIE «a pris toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le travail des équipes médiatiques accréditées dans leur mission de couverture du déroulement du référendum».

### ● Monoxyde de carbone Une famille décimée à Boufarik

Les unités de la Protection civile de Boufarik dans la wilaya de Blida sont intervenues, ce vendredi 23 octobre vers 11h40, au niveau du quartier Sidi Ayed (Boufarik) pour évacuer les corps de 5 personnes d'une même famille mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone. Selon la Protection civile, une fuite de gaz dans un chauffe-eau a causé la mort des 5 personnes. Les victimes sont le père, la mère, deux enfants de sexe masculin et un nourrisson de trois mois et de sexe féminin, a précisé la Protection civile sur Twitter.

## Education nationale

### Le calendrier des compositions fixé en deux phases

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé jeudi d'unifier les périodes de déroulement des compositions trimestrielles de l'année scolaire 2020/2021, en deux phases pour les trois paliers d'enseignement, et ce afin de consacrer les principes d'équité et d'égalité des chances entre les élèves, selon le calendrier des compositions dévoilé par le ministère. Cette décision a été prise en raison du caractère exceptionnel de l'année scolaire en cours, indique la même source, relevant que la période des compositions du premier trimestre, pour les trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) a été arrêtée du 28

février au 4 mars 2021. Cependant, le calendrier des compositions du deuxième trimestre a été arrêté pour les niveaux non concernés par les examens de fin d'année, à savoir 1, 2, 3, et 4 année primaire (AP), 1, 2 et 3 année moyenne (AM) à partir du 13 juin 2021. La période des compositions pour les classes de 1 et 2 année secondaire (AS) a été fixée du 13 au 17 juin 2021. Quant aux classes concernées par les examens officiels de fin d'année, le calendrier relève la date du 1<sup>er</sup> juin pour les compositions de 5 AP, du 7 au 9 juin pour les compositions de 4 AM et du 6 au 10 juin pour les compositions de 3 AS.

## Ligne maritime de fret roulant Alger-Marseille

### La 1<sup>ère</sup> traversée prévue le 2 novembre

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV, Algérie-Ferries) a annoncé, ce jeudi, que la première traversée de la ligne maritime régulière reliant les ports d'Alger et de Marseille, dédiée au transport du fret roulant, est programmée pour le 2 novembre prochain au départ et le 3 novembre au retour. «L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs prie les opérateurs et particuliers intéressés par le transport maritime du fret roulant (remorques et véhicules), pour le départ du port d'Alger vers le port de Marseille prévue

le 2 novembre prochain et le retour le 3 novembre de contacter par téléphone ou par mail les services de l'ENTMV, Algérie-Ferries». Il s'agit de la Direction centrale commerciale pour l'Algérie et la Délégation régionale au niveau de Marseille (France), qui invite les concernés à consulter son site web ([www.algerieferries.dz](http://www.algerieferries.dz)). Pour rappel, l'ENMTV avait indiqué fin septembre qu'elle comptait se lancer prochainement dans le transport maritime de fret roulant et ce, à travers deux lignes reliant l'Algérie, respectivement, à la France et l'Espagne.

## Mawlid Ennabaoui

### La Protection civile mobilisée face au danger des produits pyrotechniques

Une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies sera lancée dimanche prochain par la Protection civile en prévision de la fête du Mawlid Ennabaoui qui sera célébrée jeudi. Placée sous le slogan «un Mawlid Ennabaoui sans accidents et à l'abri de Covid-19», cette campagne qui porte sur les différents risques générés par l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies, sera également accentuée sur le «respect scrupuleux des mesures de pré-

vention relatives au Covid-19», en évitant notamment les regroupements familiaux ou entre amis, précise la même source. Pour ce qui est de la manipulation des bougies et des cierges qui sont souvent à l'origine de départ d'incendies, la Protection civile a recommandé de placer ces bougies sur des supports stables et non inflammables, loin des tentures et meubles afin d'éviter des incendies, insistant sur la présence des adultes lors de la manipulation des ces objets, lesquels doivent être mis hors de la por-

tée des enfants. La Protection civile a également invité les parents et les adultes à enseigner aux enfants à faire montre de «prudence lorsqu'ils sont près d'une bougie allumée, de ne jamais la laisser allumée et sans surveillance», tout en «conseillant d'utiliser des mèches incandescentes surtout au niveau des immeubles». En cas d'accident ou d'incendie, la Protection civile met à la disposition des citoyens le numéro de secours 14, ainsi que le numéro vert 1021.

## ● Libye

### Les belligérants signent à Genève un «cessez-le-feu permanent» sous l'égide de l'ONU

Les belligérants de la crise libyenne ont signé, vendredi, un cessez-le-feu permanent dans toute la Libye, après 5 jours de discussions à Genève organisées sous l'égide des Nations unies, a indiqué l'ONU. «Les parties libyennes sont parvenues à un accord de cessez-le-feu permanent dans toute la Libye. Cet accomplissement représente un tournant important vers la paix et la stabilité en Libye», a précisé la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul). La signature de l'accord, organisée dans la salle du Palais des Nations unies de Genève a duré une dizaine de minutes, suivie d'une salve d'applaudissements, ont rapporté les médias. Mercredi, la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Stéphanie Williams, avait annoncé lors d'une conférence de presse tenue en marge du 4<sup>e</sup> round de la Commission militaire (5+5) plusieurs accords concrets entre les belligérants, en vue d'un règlement de la crise, comme l'ouverture des principales routes terrestres du pays ainsi que celle de certaines voies aériennes intérieures. Mme Williams s'était dite optimiste quant à un règlement définitif de la crise en Libye.



